

BULCOM

N° 23 Vendredi 11 juin 2021

Bulletin des Communes • Organe officiel de Cornaux • Cressier
Enges • Hauterive • Le Landeron • Lignières • La Tène • Saint-Blaise



Cornaux



Cressier



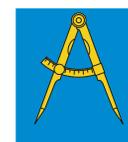
Enges



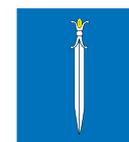
Hauterive



Le Landeron



Lignières



La Tène



Saint-Blaise

LE BULCOM ET LA BANQUE BONHÔTE & CIE SA PROPOSENT
LES ENTRETIENS PRIVILÉGIÉS
MARIANNE FATTON



BONHÔTE
Banquiers depuis 1815

Fille de champions, tout destinait Marianne Fatton à suivre la destinée tracée à même la piste de ski par ses illustres parents. Robin Nyfeler l'a rencontrée pour le Bulcom, et elle évoque ici, avec lui, son parcours, et la discipline exigeante qu'elle a choisie, le ski alpinisme. A lire en pages 14-15

TRANSPORTS & DÉMÉNAGEMENTS

WITTWER SA

ENTREPÔTS
EXPÉDITIONS
MANUTENTIONS
GARDE-MEUBLES
EMBALLAGES
MONTE-MEUBLES

Zone industrielle
Les Perveuls 10
CH-2074 Marin
Tél. +41 (0)32 756 00 60
Fax +41 (0)32 756 00 69
E-mail: wittwer@wittwersa.ch

1879
Cave des Lauriers
Jungo & Fellmann – Cressier

Visite – Dégustation – Vente directe
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12 h et RDV

GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sarl

Une entreprise familiale
à taille humaine

Longins 2 - 2087 Cornaux
032 757 66 00

Eco-constructeur

Entreprise générale
Rénovations et assainissements
Béton armé et maçonnerie
Ouvrages d'art en béton armé
Génie civil
Terrassements et travaux spéciaux
Revêtements bitumineux
Travaux hydrauliques
Renaturation et protection
contre les crues
Valorisation des matériaux
Déconstruction et désamiantage
Peinture et plâtrerie



www.martiarcjura.ch

pharmacieplus
du bourg
marin-épagnier

pharmacieplus
des 3 chevrons
cressier

un plus pour chacun

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.06.21 au 12.07.21 Publication FAO n° 23
Dossier SATAC n° 111173
 Parcelle(s) et coordonnées : 4690 - Saint-Blaise; 4689 - Saint-Blaise; 1207493/2565429
 Situation : Les Plaines; Chemin des Carrières 16A
 Description de l'ouvrage : Construction d'une piscine enterrée non chauffée
 Requéran(t)s : Myriam Sandra Lavanchy, 2072 Saint-Blaise
 Auteur(s) des plans : Riccardo Chieppa, CR Architecte Sàrl, Route de Soleure 10, 2072 Saint-Blaise
 Demande de permis de construire : Sanction définitive
 Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Sanction du 2001-12-12
 Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à une zone viticole; Art. 12.06.4 RAC (Taux d'occupation du sol)
 Particularités :
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
 Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.06.21 au 12.07.21 Publication FAO n° 23
Dossier SATAC n° 111490
 Parcelle(s) et coordonnées : 4424 - Saint-Blaise; 4423 - Saint-Blaise; 1207089/2565447
 Situation : Le Tertre; Rue des Lavannes 10
 Description de l'ouvrage : Création d'une palissade
 Requéran(t)s : Ludovic Montemagno, 2072 Saint-Blaise
 Auteur(s) des plans : André Escobar, AVIOLAT CHAPERON ESCOBAR SARL, 1700 FRIBOURG
 Demande de permis de construire : Sanction minime importance
 Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité/Entrée en vigueur le 12.12.2001
 Autorisation(s) spéciale(s) :
 Particularités :
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



FERMETURE DE L'AGENCE AVS/AI ET DU GUICHET ACCORD

Nous informons la population de l'Entre-deux-Lacs que les guichets AVS/AI et ACCORD seront fermés tous les après-midis dès le 14 avril 2021 et ceci pour une durée indéterminée.
 Nous vous rappelons que les guichets sont installés (dans un grand container bleu) en face du bâtiment administratif communal (qui subira d'importantes transformations durant au moins 1 année).
 Nous privilégions tout contact par téléphone ou courriel. La boîte aux lettres est mise à votre disposition pour y déposer vos documents.
 Nous vous invitons à visiter notre site www.saint-blaise.ch pour toute autre information.
 Nous vous remercions de votre compréhension.

SAINT-BLAISE



LOCATION DE VÉLOS À 50%

Pour la 6^{ème} année consécutive, la commune de Saint-Blaise informe la population que les 50 premiers habitants à se présenter aux guichets du contrôle des habitants (Grand'Rue 29) se verront remettre un coupon de réduction de 50% sur les abonnements Neuchâtelroule (30.- au lieu de 60.-). Le téléchargement de l'application « Donkey Republic », la création d'un compte client ainsi qu'une carte de crédit (Mastercard, Visa ou American Express) sont nécessaires avant le passage au guichet. Sans ces 3 dernières conditions, l'abonnement ne pourra être délivré. L'introduction du code au sein de l'application se fera par le collaborateur au guichet. Offre valable jusqu'au 31.12.2021 et réservée aux habitants de Saint-Blaise.



SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.06.21 au 12.07.21 Publication FAO n° 23
Dossier SATAC n° 110607
 Parcelle(s) et coordonnées : 4957 - Saint-Blaise; 1207165/2565920
 Situation : Chemin de la Petite-France 6
 Description de l'ouvrage : Rénovation d'un appartement et création d'un studio d'enregistrement dans une ancienne bâtisse
 Requéran(t)s : Jérôme Voegeli, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Auteur(s) des plans : Laurent Demarta, Architectes Associés - Le Carré Vert, Route de Neuchâtel 2, 2088 Cressier
 Demande de permis de construire : Sanction définitive
 Affectation de la zone : Zone agricole/Entrée en vigueur le 12.12.2001, Zone à protéger 2 /Entrée en vigueur le 12.12.2001
 Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 24c LAT; Zone S2; Distance à l'axe de la route; Distance à une vigne isolée
 Particularités : Bâtiment existant de valeur 4 au RACN
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
 Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

50 % de réduction sur les abonnements vélos

NEUCHÂTELROULE

440 VÉLOS EN LIBRE SERVICE
45 BORNES

CHF 30.00

Je me rends à l'administration communale

Offre réservée aux habitants de Saint-Blaise

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CRESSIER

AVIS DE FERMETURE

En raison des travaux d'entretien qui doivent être effectués sur la route du Roc, cette dernière sera fermée depuis la bifurcation de Frochaux en direction de Cornaux sur une distance d'environ 200 mètres du 14 juin au 9 juillet 2021. L'accès routier au hameau de Frochaux restera néanmoins possible depuis Cressier durant toute la durée des travaux. Nous remercions la population de sa compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

BUREAU DE VOTE

Dès la votation du 13 juin 2021, le Conseil communal vous remercie de prendre note que le bureau électoral qui se trouve dans les locaux de la crèche sera déplacé au bureau de l'administration communale, au 2^{ème} niveau du château. Pour les personnes à mobilité réduite, il sera possible de demander par téléphone (032 758 85 58) le jour du scrutin que des membres du bureau électoral se déplacent devant la porte du Château avec l'urne pour leur permettre d'exercer leur droit de vote. Nous remercions la population de sa compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

COMMUNIQUÉ RELATIF AU RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En début d'année, nous avons indiqué, sur le « MEMODéchets 2021 » que des modifications importantes surviendraient en avril, au sujet du ramassage des déchets. Finalement, lesdites modifications ne s'appliqueront que **dès le 1^{er} juillet 2021**. En effet, au lieu des deux tournées de ramassage actuelles (les mardis et vendredis), **un seul ramassage aura désormais lieu, le vendredi** (jeudi, si vendredi férié). Cette décision a pour but d'éviter une augmentation de la taxe déchets.

L'horaire de la tournée reste le même, soit dès 7h00 le matin. Merci de sortir vos poubelles exclusivement le jour du ramassage. Nous vous rappelons que les recyclables et encombrants doivent être apportés à la déchetterie intercommunale de l'Entre-2-Lacs. La tournée de ramassage des déchets verts reste inchangée et a toujours lieu les mercredis, à la cadence indiquée dans le MEMO-Déchets.

Cressier, le 30 avril 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant : ARADAS Adrian
Article cadastral n° : 5698
Situation : rue de l'Eglise
Auteur des plans : Aradas & Fils architecture, 2072 Saint-Blaise
Nature des travaux : Construction d'un bâtiment de quatre duplex mitoyens
Sanction : préalable

Affectation de la zone : zone d'ancienne localité
Autorisation spéciale : abattage d'arbres
Dossier SATAC n° : 110336 Publication FAO n° : 23
Date du délai d'opposition : 12 juillet 2021

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 11 juin 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE-SAINT-BLAISE

DUEL INTERCOMMUNAL DE LA SUISSE BOUGE DU 1^{ER} MAI AU 20 JUIN 2021. LES COMMUNES D'HAUTERIVE ET SAINT-BLAISE Y PARTICIPENT

Pour Rappel : notre traditionnelle marche aura lieu le 19 juin
En avant première, pour les populations des communes d'Hauterive et de St-Blaise, réservez le samedi 19 juin pour notre traditionnelle marche (aussi en Nordic walking).
Inscription déjà possible : via l'appli rubrique « activité » ou sous raps.hauterive@ne.ch ou au 077 513 59 79 9h00-11h00 13h30-16h00.

Egalement sous www.duelintercommunalcoop.ch puis choisir commune d'Hauterive
Départ du parking du CENTRE SPORTIF à Hauterive, via LE VILLARET à St-Blaise, le long du Golf de Vöens, au sortir de la forêt sur la route d'Enges sur env. 600m. Visite du Réservoir de l'Essert. Et retour au Centre sportif. Petit ravitaillement en cours de balade. Aller-retour = environ 10km

Le tout sera suivi par une assiette de frites-roastbeef à FR 20.- ou frites-saucisse à FR 6.- Pizza à FR 14.- à la cantine du FC Hauterive chez Calzette. Inscription pour le repas possible sur raps.hauterive@ne.ch jusqu'au 15 juin ou au 077 513 59 79

RDV CS : 8h45 Départ : 9h00 précise Durée : 2h30 Longueur : Env. 10 Km Degré de difficulté : Facile Restauration : dès 12h15



ENGES

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

Chers parents,
Tous les enfants engeois effectuant leur scolarité obligatoire et au bénéfice d'un abonnement « Onde verte » (à partir d'Enges et pour 2 zones) ont droit au remboursement de leur abonnement.

Nous remercions les parents qui souhaitent obtenir ce remboursement, de nous transmettre par mail à commune.enges@ne.ch la quittance de paiement de l'abonnement ainsi que les coordonnées bancaires où le virement pourra être effectué d'ici le 30 juin 2021. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Tout en restant à votre disposition, nous vous prions de recevoir, chers parents, nos salutations distinguées.

Administration communale



www.fluckigersa.ch

flückiger
ELECTRICITE

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

PHOTOVOLTAÏQUE | SOLUTIONS DURABLES

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CORNAUX

 **SOIRÉE D'INFORMATION 23 JUIN 2021-ESPACE TA'TOU**

Mesdames, Messieurs,
Depuis quelques mois déjà, Groupe E est le prestataire d'énergie électrique dans votre Commune.

Afin de vous présenter notre société et répondre à vos questions, nous avons le plaisir de vous convier à une séance d'information qui aura lieu le :

mercredi 23 juin à 19h à l'Espace ta'tou, Clos-Saint-Pierre 12 à 2087 Cornaux.

Un verre de l'amitié vous sera servi à l'issue de la séance, dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Nous nous réjouissons de votre participation.

Groupe E

Route de Morat 135
1763 Granges-Paccot
events@groupe-e.ch
026 352 53 88

CORNAUX

 **AVIS DE TRAVAUX**

Fermetures et réouvertures ponctuelles
Rue des Fontaines - Vignoble sur 45 m – Carrefour Les Longins
Les tronçons suivants seront fermés :

- **Carrefour Vignoble :** Dès le 21 juin 2021, des réouvertures ponctuelles et provisoires sur chaille seront possibles. D'éventuelles perturbations sont à prévoir pour les travaux de surface.
- **Rue des Fontaines :** De la rue du Vignoble au Chemin des Longins, travaux CAD, pose des infrastructures et aménagements de surface. Réouvertures ponctuelles et provisoires sur chaille possibles courant juillet selon avancement des travaux de surface.
- **Rue des Jardils :** Bidirectionnelle en cul-de-sac jusqu'à terminaison des travaux d'infrastructures. Réouverture possible à mi-juillet
- **Carrefour Longins :** Fermeture ponctuelle pour pose CAD dès le 14 juin 2021. Réouvertures ponctuelles et provisoires sur chaille possibles courant juillet selon avancement des travaux de surface.
- **Rue des Fontaines :** Du Chemin des Longins jusqu'à l'entrée des Fontaines 56, fermeture de la route pour pose CAD et aménagement de surface de fin juin à fin juillet

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que les déchets verts.

Les riverains qui sont touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle au niveau du carrefour du chemin des Martinettes, ou au niveau de la rue du Vignoble N°10.

Les riverains qui ont des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise

S. Facchinetti SA qui transportera leur container à l'emplacement prévu.

Merci pour votre compréhension.

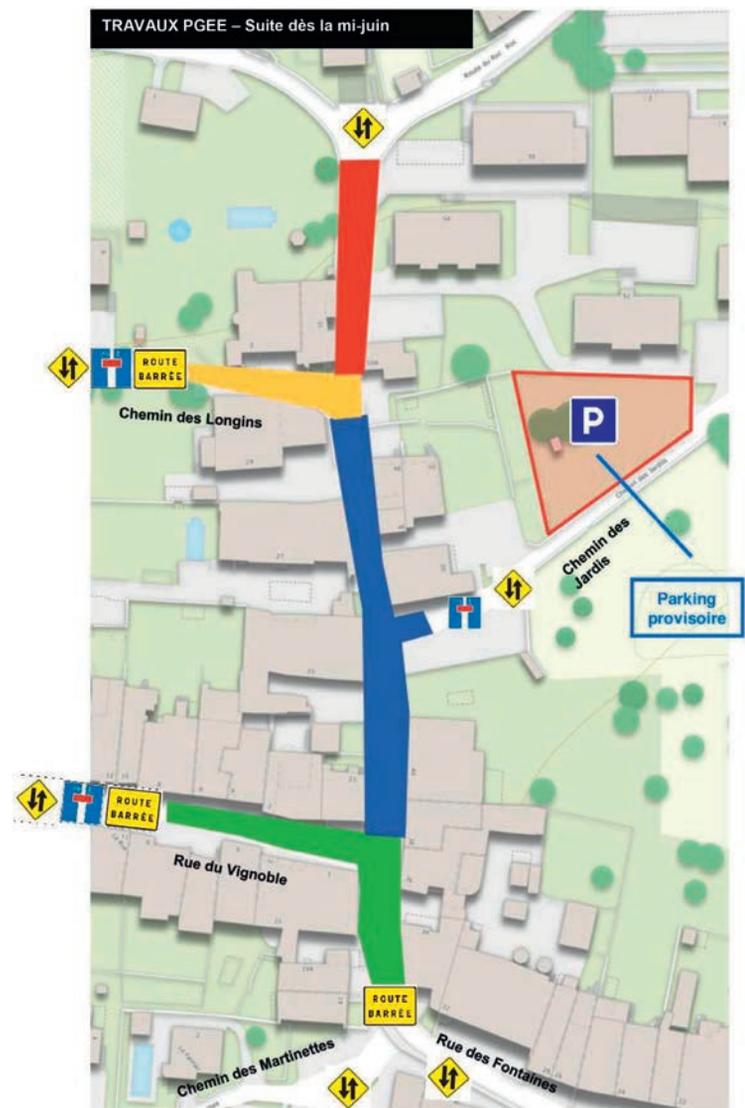
Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL



Couverture, ferblanterie
façades ventilées, étanchéité
photovoltaïque



GOTTBURG Le toit, c'est nous!

IL EST PRUDENT DE RÉSERVER!

Vendredi 11 juin

SOIRÉE RISOTTO
DANS LA MEULE
DE PARMESAN
MAGRET DE CANARD
AUX BAIES ROUGES
DE CRESSIER

HÔTEL DE LA CROIX-BLANCHE**
2088 CRESSIER/NE
Tél. 032 757 11 66
www.croix-blanche.ch

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.06.21 au 12.07.21 Publication FAO n° 23
Dossier SATAC n° 111359
 Parcelle(s) et coordonnées: 1025-Marin-Epagnier; 658-Marin-Epagnier; 4034-Marin-Epagnier; 1206575/2566568
 Situation: Marin; Rue Louis-de-Meuron 3
 Description de l'ouvrage: Pose d'un écran parafone en bois
 Requérant(s): Laurent et Maria-Gloria Siliprandi, 2074 Marin-Epagnier
 Auteur(s) des plans:
 Demande de permis de construire: Sanction minime importance
 Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 07.06.1995
 Autorisation(s) spéciale(s): Art. 42 RCC (Hauteur clôture); Distance à une route communale; Alignement à une route communale
 Particularités:
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
 Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

BON ABO ADO POUR LES ÉLÈVES À L'ÉCOLE OBLIGATOIRE

Pour rappel, les élèves et personnes en formation (de 6 à 20 ans) peuvent percevoir une subvention communale d'un montant représentant le 50 % (CHF 247.50) d'un abonnement Onde Verte (2 zones).
 Les parents dont les enfants auront entre 6 et 15 ans durant l'année scolaire 2021-2022 peuvent dorénavant obtenir le bon via le Guichet unique. Si toutefois vous n'avez pas de compte sur cette plateforme, vous pouvez contacter notre administration communale.
 Pour les personnes entre 16 ans et jusqu'au jour précédant leurs 20 ans, le processus reste le même et elles sont priées de s'adresser au bureau communal avec une pièce d'identité ainsi qu'une attestation de la formation en cours.
 De plus amples informations sont disponibles en suivant le lien «Subvention Abo Ado» qui se trouve sur la page d'accueil de notre site Internet.
 La Tène, le juin 2021

L'administration communale

LA TÈNE

CLOCHER DU VIEUX COLLÈGE / TRAVAUX DE MAINTENANCE

Le Vieux Collège, monument d'intérêt historique, est connu pour son clocher. Depuis quelques temps déjà, en raison d'une panne du mécanisme, ses cloches ne retentissent plus et l'heure n'est plus marquée sur son cadran ouest.
 C'est avec plaisir que nous vous informons que des travaux de réparation sont entrepris et que d'ici fin juin, grâce au renouvellement du système assurant l'action des différents mécanismes, cloches et heures fonctionneront de nouveau.
 Nous vous remercions de votre compréhension.
 La Tène, le 7 juin 2021

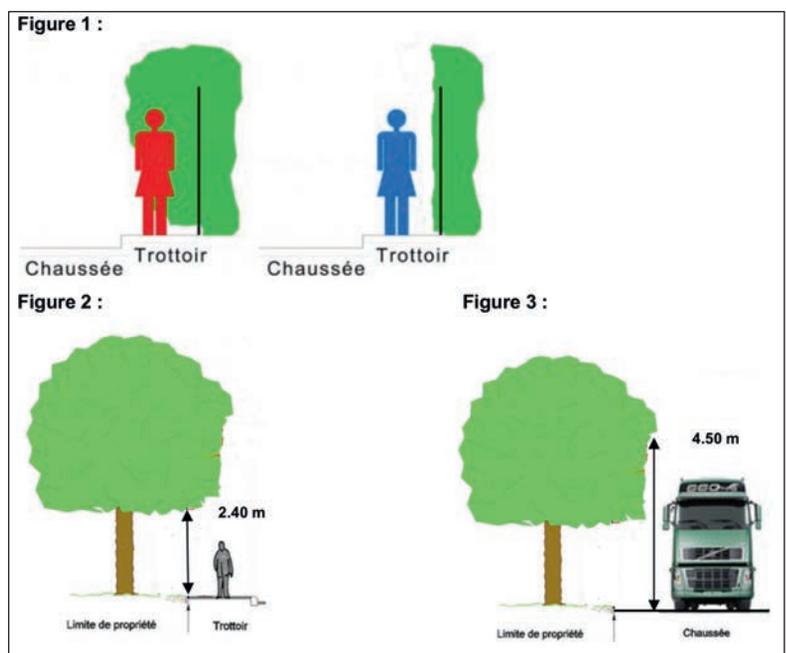
L'administration communale

LA TÈNE

TAILLE DES ARBRES ET HAIES / AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation, l'éclairage public ou limiter la visibilité.
 Les talus sur domaine privé, proches de la voie publique doivent être tondu par les propriétaires (figure 1).
 Il est interdit de laisser des branches avancer :
 - au-dessus d'un trottoir ou d'un passage pour piétons à une hauteur inférieure à 2m40 (figure 2)
 - au-dessus de la route à une hauteur inférieure à 4m50 (figure 3)
 Si ces dispositions ne sont pas observées d'ici le 30 juin 2021, la direction de police sera en droit de faire couper les branches ou les plantes gênantes par un paysagiste, aux frais des propriétaires (art. 40 du règlement de police).
 La Tène, le 07 juin 2021

LE CONSEIL COMMUNAL



LA TÈNE

PARC PERRIER / ANNONCE TRAVAUX

L'accès au parc Perrier, y compris sa place de jeux, sera interdit au public du mardi 15 juin au vendredi 17 juin pour cause de travaux.
 Au cours de cette fermeture, les chemins pédestres seront réaménagés. Et, un dépôt de chantier sera installé à proximité de la voie d'accès au bâtiment CSUM, à l'emplacement indiqué dans le plan ci-dessous.
 La commune décline toute responsabilité en cas d'accident et vous remercie par avance de votre compréhension.
 La Tène, le 7 juin 2021

L'administration communale



AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

HAUTERIVE



MISE AU CONCOURS

A la suite du départ du titulaire, la Commune d'Hauterive met au concours le poste de **Employé-e polyvalent-e au service technique entre 80 et 100 %**

Vos tâches principales:

- Travaux de conciergerie, nettoyage et entretien des collèges, de la structure d'accueil et des bâtiments communaux (intérieur et extérieur)
- Entretien du Centre sportif, entretien de la piscine et des terrains adjacents (terrains de football, espaces verts, etc.), suppléance lors de l'absence du responsable
- Travaux de voirie (entretien des points de collecte des déchets, entretien des accès et des espaces verts communaux, etc.)
- Nettoyage et entretien de la piscine le dimanche matin, en fonction de la planification de répartition du service technique
- Participation au déneigement des diverses voies de circulation de la Commune, et ce, y compris les dimanches et jours fériés (selon planification annuelle)

Votre profil:

- Titulaire d'un CFC dans une profession manuelle ou du bâtiment
- Expérience confirmée dans les travaux de nettoyage et d'entretien de bâtiments
- Formation ou bonnes connaissances relatives à la gestion de l'eau
- A l'aise avec les outils usuels relatifs aux travaux de voirie (tronçonneuse, débroussailluse, etc.)
- Capacité à travailler de manière autonome
- Doté-e d'aptitudes personnelles pour intégrer l'équipe du service technique
- Bonne condition physique
- Titulaire du permis de conduire catégorie B
- Flexibilité et polyvalence avérée en relation avec les horaires et la diversité des tâches

Nous offrons:

- Poste varié
- Application du statut de la fonction publique
- Salaire selon l'échelle de traitements de la fonction publique

Entrée en fonction:

- 1^{er} septembre ou à convenir

Nos postes sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes.

Tous les renseignements liés à ce poste peuvent être obtenus à l'administration communale hauterive@ne.ch ou au 032 756 97 46.

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et certificats doivent être adressées à: Administration communale, Service du personnel, Rebatte 1, 2068 Hauterive, **jusqu'au 19 juin 2021**.

LIGNIÈRES



CONVOCAION

Le Conseil général de Lignières est convoqué en séance ordinaire

Judi 24 juin 2021 à 20h00

**Collège de la Gouvernière – Vy d'Enty 2
Salle polyvalente (salle de gymnastique)**

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 29 avril 2021.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Comptes de l'exercice 2020. Rapport à l'appui.
6. Demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 33'000.– pour l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le service de la voirie. Rapport à l'appui.
7. Demande de crédit d'engagement de CHF 80'000.– pour la réfection du chemin agricole de Champ Jallaz. Rapport à l'appui.
8. Lettres et pétitions.
9. Motions et propositions.
10. Résolutions, interpellations et questions.
11. Communications du Conseil communal.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Cédric Hadorn

Le secrétaire
Serge Gaillard

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.06.21 au 12.07.21 Publication FAO n° 23

Dossier SATAC n° 111424

Parcelle(s) et coordonnées: 1421 - Hauterive; 1206711/2564557

Situation: Champréveyres-Dessus; Route de Champréveyres 10

Description de l'ouvrage: pose d'un jacuzzi sur terrain naturel

Requérant(s): Stefan Volery, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à forte densité/Compétence Communale/Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à forte densité/Compétence Communale/

Entrée en vigueur le 25.05.1994

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CORNAUX - CRESSIER - ENGES - HAUTERIVE
LA TÈNE - LE LANDERON - LIGNIÈRES - SAINT-BLAISE

**VOTATION FÉDÉRALE
DU 13 JUIN 2021**

CORNAUX

Local de vote Maison de Commune

Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00

N° téléphone 032 886 45 10

CRESSIER

Local de vote Administration communale

Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00

N° téléphone 032 758 85 58

ENGES

Local de vote Maison de Commune

Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00

N° téléphone 032 886 47 90

HAUTERIVE

Local de vote Maison de Commune

Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00

N° téléphone 032 756 97 36

LA TÈNE

Local de vote Maison de Commune

Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00

N° téléphone 032 886 65 00

LE LANDERON

Local de vote Aula du Centre administratif

Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00

N° téléphone 032 886 48 60

LIGNIÈRES

Local de vote Maison de Commune

Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00

N° téléphone 032 886 50 30

SAINT-BLAISE

Local de vote Administration communale

Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00

N° téléphone 032 886 49 50

Vote des malades à domicile

Les électeurs âgés, malades ou handicapés qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, **jusqu'au dimanche matin 13 juin 2021 à 11 h 00 au plus tard**.

CONSEILS COMMUNAUX

LIGNIÈRES



TIR OBLIGATOIRE 300M

Vendredi 11 juin 2021 de 1730 à 1930

Société de tir Le Picheu

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LE LANDERON



NO 4 SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Convocation

Judi 24 juin 2021 à 19 h 30 à l'Aula du Centre des Deux Thielles

Mesures COVID: Dispositions et mesures applicables en fonction des décisions du Conseil fédéral:

- Le port du masque est obligatoire pour tous les participants, le public et la presse, dès le parking & l'entrée dans le bâtiment
- La mezzanine est réservée à la presse et au public

Ordre du jour:

1. Appel
2. Procès-verbal no 3
3. Comptes 2020 et rapport de la Commission financière et de gestion
4. a) Nomination du Bureau du Conseil général
b) Nomination de 9 membres auprès de la Commission financière et de gestion
c) Nomination d'un membre auprès de la Commission agricole et d'améliorations foncières en remplacement de M. Bernhard Wenger
5. Crédit d'étude préliminaire de CHF 165'000 pour l'implantation et la construction d'un bâtiment pour l'accueil parascolaire
Arrêté 1426
6. Règlement de police - Modification de l'article 3.27, chiffre 2, relatif aux horaires du stand de tir au pistolet
Arrêté 1427
7. Motion du parti socialiste intitulée «création d'appartements avec encadrement»
8. Motion du parti vert/libéral intitulée «écopoint - récolte du carton»
9. Motion du parti vert/libéral intitulée «création d'une task-force affaissement du Bourg»
10. Interpellations et questions
11. Divers

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.06.21 au 12.07.21 Publication FAO n° 23

Dossier SATAC n° 111465

Parcelle(s) et coordonnées: 8491 - Le Landeron; 1212023/2571525

Situation: Les Carougets; Rue du Temple 8D

Description de l'ouvrage: Installation d'un SPA posé sur le sol et de sa PAC.

Requérant(s): Dominic Morand, 2525 Le Landeron; Carine Morand, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité 2/Compétence Communale /Entrée en vigueur le 12.06.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à moyenne densité 2/Compétence Communale/Entrée en vigueur le 12.06.2002

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.06.21 au 12.07.21 Publication FAO n° 23

Dossier SATAC n° 111257

Parcelle(s) et coordonnées: 8597 - Le Landeron; 1212407/2573050

Situation: Le Pont de Vaux; Rue du Pont de Vaux 30

Description de l'ouvrage: Déplacement d'une baie vitrée d'angle sous terrasse couverte

Requérant(s): Vanessa Romano, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à haute densité/Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à haute densité/Entrée en vigueur le 13.08.1997

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



GESTION DES ÉCOPPOINTS

L'exécutif landeronnais a analysé la situation chaotique des écopoints communaux afin de résoudre les graves problèmes d'incivilités constatés.

Des comparaisons ont pu être établies avec les installations présentes sur les territoires d'autres communes. Une nouvelle analyse et de nouvelles décisions pourront être prises à l'avenir au regard des dispositions légales mais aussi afin d'éviter les incivilités.

Ce constat permettra d'analyser la pertinence d'installer des caméras et autres mesures qui résulteront des décisions du législatif, ou encore de s'adapter aux décisions des autres communes.

En regard de ces constatations, mais aussi des coûts de notre participation au fonctionnement de la déchèterie de la Châtellenie (à hauteur de CHF 156'000.- TTC aux comptes 2020), mais aussi des coûts supplémentaires, à hauteur de CHF 45'000.-, engendrés par la récolte et le transport du carton de nos écopoints, le Conseil communal a décidé de renoncer, dès le 1^{er} septembre 2021 et pour une durée indéterminée, à la récolte du carton sur le territoire communal.

Au sujet de l'interruption de la récolte du carton, contrairement à ce qu'annonçait M. Vuille dans sa tribune libre, le Conseil communal tient à préciser qu'il s'agit d'une décision collégiale qui n'émanait en aucun cas de la seule personne du président de commune.

Les modèles Kia hybrides et électriques:

vous avez le choix.



Les véhicules électriques de Kia: une expérience électrisante.

Mild-Hybrid New Rio, New Stonic, Ceed, Ceed SW, XCeed, Sportage | **Hybrid** Niro HEV, New Sorento HEV | **Plug-in Hybrid** Ceed SW PHEV, XCeed PHEV, New Sorento PHEV, Niro PHEV
Électrique e-Soul, e-Niro.

Notre gamme avec motorisations à haut rendement énergétique et garantie d'usine unique de 7 ans. Découvrez notre gamme électrique sur kia.ch



Storrer Automobiles Sàrl
GARAGE ET CARROSSERIE

Grand-Pont 2 • 2087 Cornaux
Tél. 032 757 15 56 • www.storrerautomobiles.ch

SAINT-BLAISE

Grand marché aux puces

Samedi 26 juin 2021
Autour et dans les locaux
de la paroisse catholique
Saint-Blaise
08h00 – 18h00



**LE MARCHÉ
DES ROSEAUX
2021**

9h00 – 14H00

LES
**TREMPERS
D'HAUTERIVE**

Port d'Hauterive

10 + 24 avril
08 + 22 mai
12 + 26 juin
10 + 24 juillet
14 + 28 août
11 + 18 septembre

20m²
COIFFURE

Femme
Homme
Enfant

Coline Magnin
079 156 11 24
Sur rendez-vous

Route de Champréveyres 3
2068 Hauterive

LIGNIÈRES

Dernière ligne droite du FC Lignières

C'est au tour des équipes d'actifs de reprendre la compétition en ce mois de juin. Ayant pris acte des récents assouplissements sanitaires, l'Association Suisse de Football a décidé de reprendre le championnat là où le club était arrêté en octobre 2020. Une subtilité du règlement permet de valider le classement final pour autant qu'au moins la moitié des matchs de la saison régulière soit joué d'ici le 4 juillet 2021. Reste donc un petit mois pour enchaîner les matchs suivants :

- samedi 12 juin 2021, 8h : FC Floria I - FC Lignières II (4^e ligue)
- mercredi 16 juin, 20h15: FC Val-de-Ruz II - FC Lignières II (4^e ligue)
- vendredi 18 juin, 20h15: FC Lignières I - FC Peseux-Comète I (3^e ligue)
- samedi 19 juin, (heure à définir): FC Lignières II - FC Cornaux (4^e ligue)
- dimanche 27 juin, 10h: FC Le Landeron I - FC Lignières I (3^e ligue)

Une place sur le podium avec de belles perspectives reste en jeu pour la 1^{ère} équipe. Pour la deuxième équipe, il s'agit d'assurer son maintien dans sa catégorie de jeu.

Les juniors D du Team 3L iront en finale de la Coupe neuchâteloise

Depuis mars, les juniors disputent des matchs à huis clos. Jouer sans public était difficile à faire comprendre aux parents et spectateurs du fait que cette notion était appliquée de façon très variable d'un terrain à l'autre. Ce qui n'a pas empêché l'équipe juniors D du Team 3L (group. juniors FC Lignières, FC La Neuveville-Lamboing) de se qualifier pour la finale de la Coupe neuchâteloise laquelle se jouera le samedi 12 juin au stade de La Maladière face au Team Vallon (St-Imier).

A maintenir le rythme servira le stage estival d'entraînement qui sera organisé à Lignières du 2 au 6 août en collaboration avec la Fondation Real Madrid. Infos et inscription sur le flyer annexé. Dans le même registre, la commission juniors du Team 3L recherche :

un entraîneur diplômé pour l'équipe juniors A du Team 3L pour la saison 2021/2022

Infos et contact: admin@team-3l.ch. (selon communiqué remis par le président du FC Lignières)

GC

LE LANDERON

L'AVVL RENONCE À L'ORGANISATION DE LA BROCANTE 2021

Chers amis de la Brocante, Le comité de l'AVVL (association de la vieille ville du Landeron), à distance, a pris à nouveau la douloureuse décision de renoncer à l'organisation de la Brocante pour la deuxième année consécutive.

Dans le contexte actuel, la Brocante du Landeron drainant habituellement quelques 60'000.- personnes sur trois jours, le comité a jugé qu'il

n'était pas raisonnable d'organiser cet évènement, car il en va de la sécurité du public, des exposants, des bénévoles, des sociétés locales et des organisateurs.

Cependant, le rendez-vous est d'ores et déjà donné en 2022 les 23, 24 et 25 septembre. Prenez soin de vous. Avec ses plus cordiales salutations.

Le comité de l'AVVL

CP

24, 25, 26 SEPT. 2021

samedi 9h à 19h
dimanche 9h à 18h
vendredi déballage
dès 10h

Samstag 9 bis 19 Uhr
Sonntag 9 bis 18 Uhr
Aufstellen :
Freitag ab 10 Uhr



Fête de la Brocante Le Landeron
Bourse aux Jouets

La plus importante foire suisse en plein air d'antiquités et de brocante

Der wichtigste Antiquitätenmarkt der Schweiz unter freiem Himmel

www.brocantelanderon.ch

IMMOBILIER VENTE-LOCATION

A LOUER DE SUITE OU À CONVENIR

LAMBOING – Route d'Orvin 3
APPARTEMENT 4 PIÈCES NEUF

2^e étage avec balcon, cuisine agencée, buanderie, cave séparée, galetas, place de parc

Fr. 1'400.- charges comprises
Transports publics à proximité
Tél. 079 632 19 32

CREATE YOUR DREAM

STAGE DE FOOTBALL

FC LIGNIÈRES
02.08.–06.08.2021

<p>Ateliers uniques en Europe</p> <p>Stage de football de tous niveaux pour filles et garçons de 6 à 16 ans. Séances d'entraînement modernes et analyse de jeu (scorecard).</p>	<p>Philosophie du Real Madrid</p> <p>10 séances d'entraînement selon les méthodes, les ateliers et les valeurs du centre de formation du Real Madrid.</p>	<p>Kit adidas officiel</p> <p>Les participants reçoivent un équipement adidas (maillot, short, chaussettes, ballon adidas), un sac de sport et une gourde.</p>	<p>Finale à Madrid</p> <p>Finale au célèbre Estadio Santiago Bernabéu! Accompagnés d'un parent, les finalistes gagnent un séjour exclusif à Madrid.</p>
--	--	---	--

Inscrivez-vous maintenant:
www.frmlclinics.ch/fr

Plus d'informations:

LE LANDERON

FÊTE DIEU, UNE TRADITION QUI A PU ÊTRE ADAPTÉE UNE NOUVELLE FOIS



Cette année, à nouveau, la Fête Dieu a connu une édition inhabituelle dans son déroulement. Pas de procession, des messes limitées dans le nombre de paroissiens, des gestes barrières et port du masque, la pandémie passait à nouveau par là.

Cependant, le Conseil de paroisse a tenu à ce que l'évènement permette à tous ceux qui le souhaitaient de se recueillir dans les deux lieux de cultes (l'Eglise Saint-Maurice et la Chapelle des dix-milles Martyrs), ainsi que près des deux reposoirs préparés à cette occasion par des paroissiens (Madeleine et Raymond Hinkel, Jeannette et Claude-Pascal Ruedin), préparation très appréciée en cette période particulière.

Afin de redonner une partie de son lustre à cette célébration traditionnelle, 32 musiciens de la Cécilienne, les non-souffleurs munis d'un masque aux couleurs de la société, ont parcouru quelques lieux du village le mercredi en début de soirée, en rangs par trois pour répondre aux directives sanitaires en vigueur. Leur passage fut très apprécié et de nombreux landeronnais étaient aux fenêtres afin de leur montrer combien ils étaient heureux de les voir et entendre à nouveau. Jeudi matin, à 5h, tapant, 13 musiciens ont sonné une Diane allégée, en rappel à la tradition signalant aux bénévoles qu'il est temps de préparer ou de finaliser la décoration de leurs reposoirs.

Cette édition 2021 s'est déroulée dans une certaine tradition en toute simplicité et les musiciens du Stress Quartet ont apporté un bonheur musical adapté à l'acoustique de chaque lieu, en début de culte en l'Eglise Saint-Maurice et, en fin de culte à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs cachés dans un local aux petites fenêtres ouvertes en raison de la petite taille de cette chapelle. Une prestation qui a enchanté les paroissiens. Une marche de procession traditionnelle arrangée pour quatre, a été interprétée par le groupe en

petit clin d'œil aux musiciens de la Cécilienne, car la Fête Dieu leur est chère. Un grand merci à eux pour leur présence. En fin de matinée, ils ont encore offert un petit concert «open-air» aux organisateurs qui ont montré combien cette tradition est belle et importante.

Un grand merci au Conseil de Paroisse et à tous ceux qui se sont investis pour que cette Fête Dieu puisse tout de même avoir lieu.

CP



LA NEUVEVILLE

Championnat suisse inter-clubs !



Ce dernier week end a connu son lot de surprises. Tout d'abord, deux équipes n'ont pas pu évoluer samedi en raison des conditions météo. L'équipe des dames seniors 1^{ère} ligue joue de malchance. En effet, lors du premier tour c'est Juliette qui se blessait. Et ce week end, c'est au tour d'Isabelle de connaître même mésaventure. Il n'en fallait pas plus pour que cette équipe ne

comptabilise qu'un seul point à Romanel. Ce point est l'œuvre de Dom Wenger qui a remporté son simple. Meilleurs vœux de rétablissement à Isabelle.

La formation de Renaud Moeschler, seniors 1^{ère} ligue, s'est imposée à domicile contre Genève-Champel 4 à 3. Belles victoires en simple d'Alain Sunier 6/4 6/1, d'Edouard Raselli 6/4 4/6 et 7/5. Claude Muller a imité

ses deux collègues en s'imposant en trois sets également. En double Renaud/ Alain ont remporté leur match 6/3 6/2. Si l'on sait que Nestlé a déclaré WO pour le 3^{ème} tour contre La Neuveville, nos gars se classent au 2^{ème} rang et de ce fait participeront au premier tour de promotion. L'équipe du capitaine Damien Althaus, 1^{ère} ligue «élite» continue sur la lancée du premier tour. En effet, magnifique victoire de 5 à 4 contre St-Maurice. Quatre victoires en simple à savoir Julien Stalder 6/7 6/1 6/2, Kurth Colin 6/1 6/0 Yannick Klopfenstein 6/0 6/2 et le junior qui se paie une belle victoire en simple par 6/1 6/3. En double l'association Joao/Yannick a fait merveille pour s'imposer 6/1 6/0. Par rapport à la météo du samedi, deux équipes

sont restées à quai!!! De plus, le 2^{ème} tour des seniors 55+ avait été avancé contre Le Landeron.

Les news de Damien

Comme précisé la semaine dernière, Damien se trouve au Kazakhstan pour deux tournois. Si le premier tournoi fut une réussite, le deuxième s'est arrêté en 8^{ème} de finale. Ce huitième de finale a été perdu d'extrême justesse contre un joueur classé 500^{ème} à l'ATP. Cette semaine il évolue à Antalya en Turquie où il doit passer par les qualifications. Il a déjà passé deux tours, il ne reste que le 3^{ème}! Les conditions sont totalement différentes. Au Kazakhstan, ce sont des conditions d'altitude au contraire d'Antalya qui se situe en bord de mer.

Le rédacteur du TC

SUISSE

15^E NUIT SUISSE DE LA RANDONNÉE



Un anniversaire pour les oiseaux de nuit et autres randonneurs nocturnes

En général, quand on part à la montagne, on se lève tôt. Ce ne sera pas le cas le samedi 26 juin. Ce jour-là, l'avenir n'appartiendra pas aux lève-tôt, mais bien aux oiseaux de nuit! Dans le cadre de la Nuit suisse de la randonnée, des randonnées accompagnées sont organisées depuis 15 ans lors d'une soirée d'été, à quelques jours de la pleine lune. Dans toute la Suisse, équipés d'une lampe frontale, les randonneuses et randonneurs se mettent en marche au crépuscule et ne rentrent parfois qu'après le lever du soleil.

Familles avides d'aventures, conquérants des sommets, alpinistes aguerris ou randonneurs bons vivants, toutes et tous s'élancent dans la nuit. Ils répondent à l'appel de la Nuit suisse de la randonnée qui, du samedi 26 au dimanche 27 juin, fête un petit anniversaire. Près de 80 randonnées accompagnées sont proposées dans tout le pays par des organisateurs indépendants, dont des organisations

touristiques et des associations de tourisme pédestre. «La Nuit de la rando est placée sous une bonne étoile. Nous sommes heureux de pouvoir la réaliser depuis 15 ans déjà avec de fidèles partenaires et de nombreux prestataires engagés», se réjouit Michael Roschi, directeur de Suisse Rando, laquelle a lancé l'événement en 2006. Pour cette année d'anniversaire, Suisse Rando propose pour la première fois, en collaboration avec La Poste Suisse et CarPostal, sa propre randonnée nocturne.

Marcher jusqu'au bout de la nuit
Chaque type de randonneur trouvera son compte parmi les offres: les itinéraires varient du facile au difficile, de la randonnée nocturne adaptée aux familles au sommet exigeant. Le départ se fait en fin d'après-midi, au crépuscule, en pleine nuit ou au lever du soleil. La recette du succès qui repose sur la diversité des randonnées et les expériences sensorielles passionnantes dans l'obscurité a fait ses preuves au fil des années. «La popularité de la Nuit de la rando auprès des organisateurs et des participants n'a jamais faibli. D'expérience, certaines offres pourraient vite afficher complet», remarque Michael Roschi. Souvent, les propositions de randonnée sont accompagnées d'activités dans les domaines de la culture, de la nature, de la musique ou de la gastronomie, telles que des contes, l'observation d'animaux ou la dégustation de spé-

cialités régionales. Mais toutes les randonnées ont une chose en commun: peu importe où se dirigent les oiseaux de nuit, ils aperçoivent tous la même lune.

Vous trouverez une vue d'ensemble de toutes les randonnées sur www.nuitrando.ch.

Nombre d'offres de randonnée nocturne: 79 (état: 8.6.2021)

Oberland bernois:	10
Jura:	3
Plateau:	8
Suisse du Nord-Est:	10
Suisse du Nord-Ouest:	4
Suisse du Sud-Est:	13
Tessin:	1
Valais:	9
Suisse romande:	11
Suisse centrale:	10

Page de téléchargement pour les médias

Vous pouvez télécharger ici des images sur le thème. Veuillez respecter les droits d'auteur.

Personnes de contact

Patricia Cornali
Responsable Communication institutionnelle, Suisse Rando
T 031 370 10 34
patricia.cornali@schweizer-wanderwege.ch

Association Suisse rando

La randonnée est le loisir préféré des Suisses, qui disposent d'un réseau de chemins de plus de 65 000 kilomètres pour la pratiquer. Ce réseau leur permet de relier les plus beaux paysages du pays, des

espaces de détente de proximité au massif alpin.

Cette offre unique au monde est l'une des grandes réalisations de l'association Suisse Rando et de ses 26 associations cantonales de tourisme pédestre.

Depuis 1934, nous nous engageons en faveur de chemins de randonnée attrayants, sûrs et uniformément balisés. Notre travail consiste à planifier et à assurer la qualité de leur infrastructure sur mandat de l'Office fédéral des routes. Les bases à cet égard sont ancrées dans la Constitution fédérale.

En tant que spécialistes de ce domaine, nous informons et inspirons un large public en leur proposant des itinéraires, des événements et des publications. Nous encourageons ainsi la randonnée qui est une activité de loisir proche de la nature et qui contribue à la prévention de la santé. Enfin, nous agissons au niveau politique en faveur du réseau de chemins.

Ces prestations, nous pouvons les fournir grâce à la participation de 1500 bénévoles et au soutien financier de donateurs, de membres et d'entreprises

www.suisse-rando.ch

LE LANDERON

Une solution pour le recyclage du carton au Landeron

Le Parti socialiste du Landeron est d'avis que la collecte de carton doit impérativement être maintenue. Et cela est manifestement faisable, à l'instar de ce qui se présente dans différentes communes voisines. La solution consiste en l'augmentation de la capacité de stockage du carton. Ainsi, le Parti socialiste propose de :

- créer 1 ou 2 éco points supplémentaires;
- collecter le carton et le papier dans le même conteneur;

- et éventuellement prévoir un système de compression du carton dans le conteneur à l'aide d'une compresse.

Une telle solution permet d'une part de préserver l'environnement et d'autre part d'offrir une infrastructure de proximité pour notre population, ce qui est indispensable en particulier pour les personnes âgées et les personnes ne disposant pas de moyen de transport pour se rendre à la déchetterie de Cornaux.

Au surplus, le Parti socialiste du

Landeron continue de croire à la bonne volonté et aux bonnes habitudes de ses concitoyens.

Le PSL va faire tout son possible pour que cela se réalise, contrairement à ce qui est soutenu par le Conseil communal du Landeron, dans sa publication parue dans le Bulcom. Faites-nous savoir si vous avez d'autres solutions.

Ensemble plus forts!
Parti Socialiste Le Landeron, info@ps-landeron.ch / 078 837 10 68



MARIN



Matches du FC Marin-Sports pour le week-end prochain

Samedi 12 juin 2021

- 10:00 Grpm FCCPC (Peseux) 3 - FC Marin-Sports 1 Juniors E
- 10:00 Team Bas-Lac (Marin) 1 - Team Littoral (Boudry) 2 Juniors D
- 10:00 FC Les Ponts-de-Martel - Team Bas-Lac (Marin) Juniors D
- 11:45 Team 3L 1 - FC Marin-Sports 2 Juniors E
- 14:00 Team Bas-Lac (Marin) - FCFF (Deportivo) 1 Juniors C
- 18:30 FC Marin-Sports 1 (2^{ème} ligue) - FC Hauterive 1 (3^{ème} ligue) Match amical 4^{ème} ligue

18:30 FC Cornaux 1 - FC Marin-Sports 2

Dimanche 13 juin 2021

13:00 FC Val-de-Ruz 2 - Team Bas-Lac (Marin) Juniors A

Mardi 15 juin 2021

20:15 FC Boudry 1 - FC Marin-Sports 1 2^{ème} ligue

Mercredi 16 juin 2021

20:30 FC Helvetia NE 2 (4^{ème} ligue) - FC Marin-Sports 2 (4^{ème} ligue) Match amical

PROTHÈSES DENTAIRES à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06

EMERY Ecoute Respect Disponibilité
Pompes Funèbres

Notre écoute pour comprendre les attentes

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24H/24 032 754 18 00

www.loico2-ratee.ch

Surcharger les sociétés de transports? Et vous surcharger?

Fernand Andrey
Administrateur
Andrey Groupe, FR
+ 250'000.-
par année

Non à la loi ratée sur le CO2

Regarder la vidéo

Suivez-nous sur les réseaux sociaux!
@LoiCo2NON

Coûteuse. Inefficace. Antisociale. **Non à la loi ratée sur le CO2**

L'AUBERGE

1608

D'HAUTERIVE

Ouverture mardi 15 juin 2021

**Nouveaux gérants
Nouvelle carte
Nouvelle ambiance**

MAIL: INFO@AUBERGE-HAUTERIVE.CH
TÉLÉPHONE: +41 (0)32 753 20 20
RÉSEAUX SOCIAUX: @AUBERGE_HAUTERIVE
SITE: WWW.AUBERGE-HAUTERIVE.CH
ADRESSE: RUE DE LA CROIX-D'OR 9, 2068 HAUTERIVE

Fermé le: lundi – mardi soir et dimanche soir

MENU DE LA SEMAINE
DU 15 AU 20 JUIN 2021

La carte du midi

Entrées

- 8.– Mesclun de salade de l'auberge
- 10.– Tarte fine de légumes croquants & chèvres frais
- 10.– Œuf poché, purée de petit pois & chips de parmesan
- 9.– Terrine de légumes estivaux & pesto de roquette

Plats

- 20.– Suprême de pintade farcis aux fruit sec, galette de risotto aux olives & salade de fenouil croquante
- 22.– Joue de porc confite, pickles d'oignon, billes de légumes & pommes de terre confites
- 18.– Choux fleur rôtis aux arômes de citron, oignons grelots caramélisés & huile de coriandre
- 21.– Filet de dorade rotie, salade de fenouil croquante & fregola sarde au pesto

Desserts

- 9.– Crème brûlée au chocolat éclat de noisette & glace vanille
- 10.– Tartlette citron & basilic meringué
- 10.– Poire pochée sabayon williamine & pesto à la menthe

LE BULCOM ET LA BANQUE BONHÔTE & CIE SA PROPOSENT

LES ENTRETIENS PRIVILÉGIÉS



MARIANNE FATTON

Au travers de ces quelques lignes, le Bulcom vous invite à découvrir ces Neuchâteloises et Neuchâtelois qui, par leur profession, leurs exploits sportifs, leur cause ou leur talent portent nos couleurs bien au-delà des frontières régionales ou nationales.

*JE ME SUIS BEAUCOUP
ENTRAÎNÉE À CHASSERAL,
C'EST UN SI BEAU TERRAIN
DE JEU.*

Marianne Fatton, 2021



Marianne Fatton victorieuse le 6 février 2021 à Flaine lors d'une épreuve de coupe du monde | ©Florent Delaloye - www.alpinephotography.ch

Son nom de jeune fille est Anna Janouskova, elle participe, en ski de fond, aux jeux olympiques d'Albertville avec l'équipe de Tchécoslovaquie en 1992. Elle rencontre Didier lors de Championnats universitaires en Tchéquie ; lui aussi est un grand sportif (champion d'Europe junior de course de montagne) ; il allait devenir son mari. En 1995, Anna et Didier Fatton deviennent les parents de Marianne, notre championne du jour.

Aujourd'hui âgée de 26 ans, la jeune femme s'impose au pinacle d'une discipline extrêmement exigeante physiquement et psychologiquement, le ski alpinisme.

COMMENT NAÎT LA PASSION POUR UN SPORT AUSSI SÉLECTIF ? COMMENT S'Y PRÉPARE-T-ON ? QUELS OBJECTIFS S'AGIT-IL DE SE FIXER ? RENCONTRE AVEC UNE JEUNE ATHLÈTE AUSSI TRAVAILLEUSE QU'AGRÉABLE.



ÉTABLIE À NEUCHÂTEL DEPUIS 1815,
LA BANQUE BONHÔTE EST UNE BANQUE
PRIVÉE SPÉCIALISÉE DANS LA GESTION
DE FORTUNE | WWW.BONHOTE.CH



Propos recueillis par Robin Nyfeler

D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours accompagné mes parents lors de sorties à ski. En balade, ils nous attachaient des peaux sous les skis de fond, à mes deux frères et à moi-même lors des montées. Une fois les ascensions terminées, ils nous mettaient des chaussures de ski et nous donnaient nos skis de piste pour les descentes. Nous allions partout, sur chaque site d'entraînement, en famille. Dès lors, je puis dire que je baigne dans le milieu de la compétition depuis toute petite.

A vrai dire, je n'aimais pas vraiment cela car mon grand frère Yvan était carrément fort en ski de fond et moi, je terminais régulièrement mes courses dernière. Un brin frustrant...

Par la suite, Yvan s'est inscrit au BCN Tour (course à pied) et nous allions sur les étapes, ma mère et moi pour l'encourager, mais pas pour participer. Mon truc à moi, c'était la course d'orientation ; certaines de mes amies du club (ANCO) prenaient part à cette épreuve régionale mythique pour s'entraîner d'une part et pour son côté très convivial d'autre part.

Je les ai suivies et je courrais avec elles ; c'est vrai que j'y ai vite pris du plaisir. Au fil des étapes, j'ai choisi de courir à mon rythme et j'ai réalisé mon tout premier podium, j'étais une petite nana de 8 ans !

Le BCN Tour est vraiment une course motivante qui est idéale pour mettre le pied à l'étrier dans le vaste monde de la compétition. Bien plus tard, j'y suis retournée, chez les « élites » cette fois-ci et contre toute attente, je me suis retrouvée en tête au bout des dix kilomètres de l'étape, sous la neige de Dombresson, au mois de mai 2017, mettant fin à la très longue série de victoires de Laurence Yerly.

La course à pied est en fait un peu annexe dans ma carrière sportive ; aujourd'hui, c'est dans la discipline du ski alpinisme que je m'épanouis. A l'époque, nous faisons énormément de ski de fond, notamment durant les fêtes de fin d'année, dans la famille de ma maman en Tchéquie, qui au demeurant est le paradis de ce sport. Mes parents souhaitaient nous pousser dans cette voie mais curieusement, nous avons toujours légèrement bifurqué vers des disciplines parallèles, comme le biathlon. Lorsque je m'y suis mise, j'étais trop jeune pour porter l'arme tout au long du parcours ; pour notre catégorie, l'arme nous était mise à disposition sur les places de tir. Dans les catégories suivantes, il fallait cette fois porter la carabine en course et, en plus de devoir tirer couchée, il fallait tirer debout. C'est un entraînement très spécifique et, dans notre région, nous n'avons pas l'infrastructure permettant une préparation optimale. J'ai pratiqué le biathlon durant une saison mais il n'y avait pas beaucoup de filles et je me retrouvais régulièrement derrière, du coup je n'ai pas croché du tout.

En 2014, mes parents ont reçu un courriel du Club Alpin Suisse qui organisait les « Testing Days » pour entrer dans l'équipe suisse de ski alpinisme ou dans un cadre régional. Avec mon amie Florence Buchs, nous avons pris part à ce test et avons été sélectionnées au sein du Centre Régional Ouest (Neuchâtel – Fribourg) ; Deborah Chiarello, de Genève, complétait



la sélection. Nous étions toutes les trois très motivées et chacune tirait l'autre vers le haut. Nous avons des plans d'entraînement précis préparés par Chantal Daucourt ; nous nous sommes gentiment professionnalisées et dans la foulée j'ai gagné les championnats de Suisse.



Terminer l'ascension en tête, le maître-mot de Marianne Fatton | ©Florent Delaloye - www.alpinephotography.ch

Corollaire, l'équipe de Suisse m'envoie en coupe du monde en Andorre où je me classe quatrième en junior, ce qui me permet d'enchaîner avec les championnats du monde de Verbier en compagnie de Deborah et Florence.

A Verbier, je cours un « sprint » pour la première fois (réd. Parcours de trois à quatre minutes comportant une montée (skis sur le dos) et une descente.) et réalise le meilleur temps des qualifications. Ultra motivée, je parviens à gagner la finale et je crois que ma carrière en ski alpinisme démarre pour de bon lors de ce moment magique. Nous sommes en 2015, ma dernière année en catégorie junior.

Le saut junior/senior est assez rude mais je m'en sors bien et aujourd'hui j'ai le palmarès suivant : *Championne du monde junior de sprint, championne d'Europe espoir de sprint, vice-championne d'Europe espoir de course individuelle* (réd. Parcours comprenant 3 à 4 montées | env. 1500m de dénivelé | 1,5 à 2 heures de course. A titre de comparaison, il y a 700m de dénivelé de Neuchâtel à Chaumont.), *championne du monde espoir de sprint puis vice-championne d'Europe de course individuelle* et en 2019 à Villars-sur-Ollon, *3^e du relais par équipe*. Enfin en 2020, je gagne la coupe du monde senior chez les femmes.

Cette année 2021 commence bien, je suis troisième au classement (réd. en février, lors de notre entretien). En tous les cas je m'entraîne bien et je suis en forme. Mon entraîneur, Maxime Brodard, est aux petits soins ; pour moi, il est plus que mon coach puisqu'il est mon petit ami !

Du coup, l'entraînement est un bel échange et les méthodes qu'il applique en rassemblant le meilleur de différentes disciplines comme le cyclisme, l'athlétisme et la course à pied transposées au ski alpinisme fonctionnent à merveille. Verdict en fin de saison !

Pour la suite, je souhaiterais que notre sport soit représenté aux jeux olympiques de 2026. Si je pouvais y prendre part, je vivrais la même expérience que ma Maman. J'adorerais.

La saison 2021 se termine par une 4^e place au classement général. « J'ai malheureusement perdu la 3^e place suite à une disqualification de l'équipe suisse pour non-respect des règles COVID de la part de notre staff, lors de l'ultime compétition. L'an prochain, je serai là ! »

SAINT-BLAISE

Communication du Conseil communal

Problématique 5G

Chères Saint-Blaisoises, chers Saint-Blaisois, Suite à la mise à l'enquête d'une modification de l'antenne Salt en une antenne adaptative 5G à la route de Soleure en fin d'année dernière, le Conseil communal a reçu plusieurs courriers d'opposition à ce projet.

Le Bulcom a également relayé quelques lettres de citoyen.n.e.s exprimant leur incompréhension ou mécontentement concernant le manque de positionnement (et de décision) du Conseil communal de Saint-Blaise vis-à-vis de cette problématique.

Le Conseil communal a lu attentivement les opinions et les arguments relatés.

Les opinions expriment tour à tour une peur face à une technologie dont on ne connaît pas toutes les

implications sur la santé ou l'incompréhension envers l'implantation de cette technologie quand certain.e.s prônent une sobriété numérique.

La modification de cette antenne révèle des inquiétudes légitimes d'ordres sanitaire, environnemental et sociétal d'une part de la population. Elle dépasse largement le seul objet concerné. Répondre à des préoccupations si larges doit se faire de façon plurielle.

En tant qu'autorité communale, nous ne pouvons pas nous opposer à une demande d'autorisation qui respecte le cadre légal fédéral, cantonal et communal.

Cette thématique est complexe et les réponses aux doutes qu'expriment certain.e.s sur la dangerosité des rayonnements ne peuvent être appréhendées qu'à un niveau fédéral. La Confédération édicte un cadre strict à l'implantation de

cette nouvelle technologie 5G et en contrôle son application.

Le canton soumet l'implantation d'antennes 5G à l'octroi obligatoire d'un permis de construire. Il y a une transparence sur tous les projets d'implantation de cette technologie 5G.

La marge de manœuvre du Conseil communal est donc extrêmement restreinte à ce niveau-là. Il peut néanmoins répondre à un certain nombre des préoccupations pertinentes évoquées concernant l'environnement, la santé ou l'énergie. Ainsi, la révision du plan d'aménagement local (RPAL) est une belle opportunité pour définir ensemble le développement de notre village pour ces prochaines décennies. Atelier participatif ouvert à toute la population en 2019 et séances de commissions (avec des membres de la société civile et du Conseil

général) permettent de nourrir une vision commune pour Saint-Blaise au niveau urbanistique ainsi que dans des domaines liés à la politique énergétique ou au développement durable.

Agir pour la santé de la population et sa sécurité est nécessaire, mais accepter les limites liées à notre entité communale est aussi essentiel.

Soyez sûr.e.s que le Conseil communal sera vigilant au respect du cadre légal dans lequel l'implantation de cette technologie se fera et restera attentif, dans la mesure de ses possibilités, aux inquiétudes qu'elle soulève chez certain.e.s.

Veillez recevoir, chères concitoyennes, chers concitoyens, nos plus cordiales salutations.

Le Conseil communal

Nathan Magnin Pêcheur Professionnel



Soyez prêts!!!

Préparez vos grillades!!!

Venez découvrir nos « Donut's barbecue »

Bateaux sans permis - 10 personnes

Unique sur le lac de Neuchâtel

Renseignements et réservation: 079 174 20 63

GRÂCE

Centre De Santé

恩典健康中心 自然療法 中醫 針灸

Naturopathie MTC-Acupuncture



Naturopathie

Médecine Traditionnelle Chinoise

Acupuncture

Ventouses

An-Mo/Tuina-Massage

Reconnu par les

Assurances complémentaires

Rendez-Vous en Ligne

Rue de la Gare 22

2074 Marin-Epagnier

032 675 09 49

info@acupuncture-ne.ch

www.acupuncture-ne.ch

HAUTERIVE

Hauterive : comptes 2020 quasi à l'équilibre malgré le Covid

Réuni exceptionnellement à l'Es-space Perrier de La Tène, lundi 31 mai, le Conseil général d'Hauterive a approuvé les comptes 2020 de la Commune, lesquels affichent un léger déficit de Fr. 5'287.-, soit une amélioration de Fr. 267'190.- par rapport aux prévisions budgétaires.

Selon les termes du Conseiller communal Rocco Mauri, ce ne fut en effet pas une « lourde tâche » pour l'exécutif altarprien de faire approuver les comptes pour l'exercice 2020. Malgré le contexte de crise sanitaire, les finances communales ont clos sur un déficit du compte de fonctionnement inférieur à Fr. 6'000.- (un peu moins de Fr. 15'030'000.- de charges pour Fr. 15'024'000.- de revenus), là où le budget le projetait à plus de Fr. 272'000.-. Cet excédent de charges a été porté en diminution de la fortune nette, qui s'élève désormais à un peu plus de Fr. 6'903'000.-. La dette communale, elle, a pu être réduite d'un million (Fr. 21'283'000.- fin 2020), à la faveur notamment de taux d'intérêts attractifs. Le coût des dispositions particulières nécessitées par la situation sanitaire (sans compter l'impact sur les recettes fiscales) s'élève quant à lui à environ Fr. 121'500.-. Après quelques précisions données suite à des questions de détails, les comptes 2020 ont été approuvés à l'unanimité des 29 membres présents. Si le taux d'endettement reste une préoccupation largement partagée (Hauterive a néanmoins respecté en 2020 le degré légal d'autofinancement), tant la Commission financière que les groupes politiques ont salué l'excellent résultat obtenu par l'exécutif et tout le personnel communal. Au vu de l'évolution de la vaccination, chacun espère désormais un retour progressif à la normale à partir de l'été, ce qui serait bienvenu à l'approche des grands chantiers de la Commune, à commencer par la centralisation des bâtiments scolaires.

Deux motions socialistes refusées

Pour cette séance, le groupe socialiste avait adressé deux motions au Conseil communal. La première, présentée par Andreas Britz, demandait d'examiner l'implantation d'une coopérative d'habitation sur le bâtiment du STPA, ainsi que pour les futurs projets immobiliers communaux. La requête entendait ainsi mettre un frein aux démarches menées par l'exécutif auprès d'investisseurs afin de favoriser la recherche d'une unité esthétique et fonctionnelle entre le bâtiment du STPA et le futur centre scolaire voisin. Après avoir été contesté sur son fond et sur sa forme par le groupe PLR, qui a précisé qu'une motion devait s'apparenter à une proposition et non à une injonction, le texte a été vivement critiqué par Rocco Mauri. Au nom de l'exécutif, celui-ci a rappelé que le processus de vente en cours du bâtiment du STPA résultait d'un mandat confié par le Conseil général au Conseil communal et qu'il appartenait désormais à ce dernier de le mener dans le meilleur intérêt de la Commune. Bien qu'amendé pour se conformer à l'énoncé d'une motion, le texte a été rejeté à une large majorité (20 oppositions).

Le sort ne fut guère meilleur pour la seconde motion des socialistes. Présenté par Nabil Ouerhani et amendé pour les mêmes raisons que la première, le texte appelait cette fois à étudier la possibilité de trouver des solutions en ligne et en temps réel pour faciliter la réservation des infrastructures communales (bâtiment de service publique/BSP, Hauterivienne, salle polyvalente du centre sportif, abri de protection civile, piscine et terrain de foot). A nouveau par la voix de Rocco Mauri, le Conseil communal a répondu avoir déjà mené des recherches en ce sens mais que la solution proposée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) avait un

coût jugé disproportionné par rapport aux recettes de locations. Cette fois encore, la motion a été largement refusée, avec 18 oppositions. Au nom du groupe PLR, Laurent Besancet a néanmoins dit partager le souhait de simplification exprimé par le groupe socialiste et, compte tenu des éléments fournis par le Conseil communal et de la marge de manœuvre limitée dans ce domaine, il a évoqué la possibilité de mettre en ligne l'occupation des locaux, sans réservation possible, ce qui faciliterait déjà les démarches des usagers. A suivre, donc.

Nominations

En début de Conseil, trois nominations ont été entérinées: Gabriel Krähenbühl (PLR) au Conseil intercommunal du Syndicat de l'anneau d'athlétisme de Colombier, Vincent Jacot (PS) au Conseil intercommunal du Syndicat des patinoires du littoral, et David Wintgens (PS) au Conseil intercommunal de l'Ecole Obligatoire de la Région de Neuchâtel (éorén).

Tour des motions en suspens

En ce début de législature, cette séance a également permis au Conseil communal de présenter un état des lieux des motions restées en suspens, parfois depuis de nombreuses années. Une première, datant de décembre 2010 et demandant la limitation à 50 km/h d'un tronçon aux Rouges-Terres, a pu être classée. Une autre, de novembre 2012, concernait la réglementation d'implantation des antennes de communication; elle reste encore ouverte puisque le sujet est intégré dans le cadre de la révision du PAL. Une troisième, de mai 2018, proposait l'installation de matériel de fitness urbain au bord du lac et donnera lieu à une demande de crédit au cours du deuxième semestre. Une quatrième, de décembre 2019, concernait les manifestations écoresponsables. A son sujet, une proposition présentée

par la Conseillère communale Martine Steiger Burgos a été immédiatement approuvée: à l'appui d'une nouvelle base légale de l'Etat qui entrera en vigueur en 2022, la commune ne soutiendra plus les manifestations utilisant de la vaisselle en plastique à usage unique. Pour les sociétés locales faisant appel à l'entreprise yverdonnoise Ecomanif, elle prendra en charge 50% des frais ad hoc. Enfin, une cinquième motion de juin 2020, appelait à une approche participative sur le projet du nouveau bâtiment scolaire. Sur ce point, le Président du Conseil communal Thomas Zeller a informé que les règles en matière de concours d'architectes ne permettaient pas ce type d'approche. Il a toutefois indiqué que les maquettes des différents projets en compétition seront exposées au public dans le hangar de la Fête des Vendanges après la proclamation du vainqueur en fin d'année. Les informations à ce sujet seront à suivre dans le Bulcom.

Cartes journalières et école temporaire

En fin de séance, suite à des questions du Conseil général, l'exécutif a notamment indiqué que les cartes journalières pour les transports publics n'étaient plus proposées à Hauterive, la demande étant trop faible eu égard au coût du service. Par ailleurs, l'emplacement de l'école temporaire (en principe pour deux ans) a été confirmée sur le parking de réserve du centre sportif. Des discussions avec l'éorén sont en cours pour identifier au mieux les besoins, étant entendu que l'objectif est d'utiliser autant que possible les installations existantes.

La séance s'est terminée avec des remerciements aux autorités de La Tène pour la mise à disposition de la salle et de personnel pour la logistique.

BR



VOILLAT SA
Jardiniers - Paysagistes

Création et entretien de jardin Plants de fleurs et de légumes

Les Flochets T. 032 751 26 66 info@voillatsa.ch
2525 Le Landeron F. 032 751 29 79 voillatsa.ch

Bruno & Gilles Rizzolo SA
Peinture - Plâtrerie
Papiers peints - Façades
Isolation périphérique
Décorations

2068 Hauterive
T +41 32 753 72 62
M +41 79 624 78 15
www.rizzolo.ch

ENGES

Enges favorise la biodiversité des bords de route



De mai à juin, les prairies sèches d'Enges regorgent d'œilletons des chatreaux, esparcette, sauge des prés et autres espèces de plantes assez rares.

Gilles Christen, Constanze Bonardo et Frédéric Reichen, avec la collaboration des autorités communales et Anim'Enges, invitent la population engeoise le samedi 12 juin, de 8h30 à 11h30 à participer à une action visant à préserver les fleurs de nos bords de route pour les papillons, abeilles, autres butineurs et oiseaux qui en dépendent.

Pour réduire la dispersion de plantes indésirables dans les cultures, le Service de l'agriculture (SAGR) demande aux communes d'entretenir les bords de route afin de réduire l'invasion de plantes telles que : le séneçon jacobée, le chardon, le rumex etc. L'idée est d'arracher les plantes indésirables pour permettre au cantonnier de retarder la fauche de certains bords de route et

d'autres parcelles et de permettre ainsi le cycle complet de floraison. Les participants partiront par équipe, munis de sacs à poubelles et interviendront sur les zones concernées. Il faudra se munir de gants de jardinage et prévoir des habits longs pour se protéger des orties et des chardons. Un gilet jaune ou orange est fortement recommandé pour la sécurité. Les inscriptions se feront jusqu'au 11 juin 2021. auprès de Gilles Christen tel: 078 802 34 32, email: gillchristen@gmail.com. Les organisateurs espèrent qu'un grand nombre de personnes viendront donner un petit coup de pouce bien utile pour favoriser la biodiversité de nos bords de route.

TAD

CORNAUX

Les livres sont faits pour voyager !

Déjà deux ans que la boîte à livres installée au cœur du village retient les amateurs, quelques fois simples passants, à s'arrêter, à y faire leur choix, selon une démarche d'échange.

La plupart des visiteurs ont trop de livres pour les garder mais n'aiment pas les jeter, ils les apportent, fouinent dans l'armoire, trouvent leur bonheur, s'installent autour de la petite table, croisent des visiteurs qu'ils ne voient pas autrement, c'est convivial! En plus, la boîte à livres est accessible à toute heure, ouverte à tous, sans délier la bourse. Ayant accepté aimablement et bénévolement de veiller au grain, Christiane Thueler, passionnée de lecture, assume son rôle avec le plus grand soin depuis deux ans. A cœur elle s'est engagée et dans l'ombre soigne le lieu afin de le rendre fonctionnel, attractif et ordonné. Une fonction méconnue et combien efficace.

A savoir que la boîte à livres a pour but le partage et l'échange de livres propres et en bon état. Jusqu'à présent tout se passe bien, très respectueusement les adultes en font bon usage. Apprécié dans le village, le concept pour les fans de lecture bénéficie d'un arrivage continu merci aux donateurs. Régulièrement tous les exemplaires sont examinés, ceux trop usés, non utilisés ou ayant perdu momentanément de l'intérêt, sont retirés et remplacés par de nouveaux ouvrages puisés dans la réserve. Allez savoir pourquoi les livres de recettes ne voyagent plus! Sans le modèle, type Marmiton, les étagères sont bien garnies, le choix est vaste, de tout genre, on y trouve

aussi, mis à part et répertoriés des livres en langues diverses.

Eh, les jeunes lecteurs, on laisse en ordre derrière soi!

L'armoire des jeunes réserve parfois quelques surprises, les bandes dessinées reviennent détériorées, salies, malmenées, aussi certains farfouilleurs laissent après leur passage un joli désordre! La gardienne des «trésors et aventures» intervient quotidiennement, contrôle, retire, reclasse, range inlassablement les étagères. En cours d'année, l'armoire des jeunes a été renforcée sur le côté par une protection en plexiglas offerte par Simone Bovey et installée par les employés communaux. Geste bienveillant merci à eux. Placé sous le soleil de Cornaux, l'espace public de livres est sous surveillance discrète des voisins du quartier!

PS: divers jeux et DVD sont également à disposition des enfants.

GC



SONATEC

Jura-3Lacs



**SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES
POUR UNE EAU SAINE ET SOYEUSE
DANS TOUTE LA MAISON**
L'ALTERNATIVE À L'ADOUUCISSEUR À SEL

1980
2020
40 ANS

MADE
IN
SWISS

QUALITY
SWISS+

www.sonatec3lacs.ch - 079 522 83 35

INVITATION samedi 12 juin 2021



Garage
Reparex.ch
2516 Lamboing 032 315 13 67



SUBARU



**LA NOUVELLE OUTBACK 4x4
À PARTIR DE CHF 43 900.-**

Nous vous invitons à venir découvrir la nouvelle **Subaru Outback** le samedi 12 juin 2021 de 9h à 15h.

A cette occasion les nouvelles Subaru E-Boxer seront aussi là pour faire un essai routier.

Garage Reparex SA
Route de Prêles 13
2516 Lamboing

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

■ Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

■ ENTRE-DEUX-LACS

Lundi 14 juin : 14h00 Marche méditative depuis le centre paroissial réformé de Cressier. Rens. auprès de D. Collaud, 079 312 52 43.
Pour toutes les infos concernant la paroisse et les cultes en direct : www.entre2lacs.ch

■ Cultes Entre-deux-Lacs

Afin d'éviter les files d'attente devant le temple, nous vous recommandons vivement d'apporter un petit papier sur lequel figure déjà vos nom et prénom, adresse et no de téléphone, pour la liste de présence. Actuellement nous pouvons être 100 personnes – pas besoin de s'inscrire préalablement.

Dimanche 13 juin : 10h00 Culte au centre paroissial réformé de Cressier.
10h00 Culte au temple de St-Blaise (garderie et Bee Happy au foyer ; LaRuche à la cure-début au temple).

■ Cornaux-Cressier

Cressier :

Lundi 14 juin : 14h00 Marche méditative depuis le centre paroissial réformé de Cressier. Rens. auprès de D. Collaud, 079 312 52 43.

Mardi 15 juin : 10h00 Culte au Home St-Joseph.

Mercredi 16 juin : dès 9h00 Café du partage et de l'amitié au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques.

■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile : découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner – prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS :

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Julie Paik, tél. 076 568 54 11, julie.paik@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès :

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30,

erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron : Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier : Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise :

Gérante : Sophie Rossel

Contact : foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses informations :

www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial :

Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél.

032 753 03 10 (mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

■ Paroisse de Saint-Blaise

VENDREDI 11 JUIN

08h00 Adoration du Saint Sacrement
09h00 Messe à Saint-Blaise. Le Sacré-Cœur de Jésus. Solennité

SAMEDI 12 JUIN

09h00-10h30 Catéchisme 5^{ème} Harmos dans l'église de Saint-Blaise
11h00 Baptême de Julianne
18h30 Messe à Saint-Blaise. Cœur Immaculé de Marie

DIMANCHE 13 JUIN

09h00 Messe à Saint-Blaise
10h30 Messe à Saint-Blaise
11h30 Baptême de Liam

MARDI 15 JUIN

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

09h00 Messe à Saint-Blaise

JEUDI 17 JUIN

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

VENDREDI 18 JUIN

09h00 Messe à Saint-Blaise

SAMEDI 19 JUIN

16h00 Fête du Premier Pardon à Saint-Blaise (enfants 5^{ème} Harmos)

18h30 Messe à Saint-Blaise

DIMANCHE 20 JUIN

09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

Horaires des Messes Samedis et Dimanches en Juillet-Août 2021

Samedis : 18h00 aux Geneveys-sur-Coffrane et 18h30 à Saint-Blaise

Dimanches : 09h00 à Cressier, 10h00 à Cernier et 10h30 à Saint-Blaise

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 8h00-11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant : abbé Leonardo Kamalebo

Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

■ Paroisse de Neuchâtel

LUNDI 14 JUIN

15h00 Messe et confessions à Grandchamp

■ Paroisse de Cressier-Cornaux

DIMANCHE 13 JUIN

10h00 Messe

DIMANCHE 20 JUIN

09h00 Messe (horaire d'été !)

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

■ Paroisse du Landeron-Lignièrès

VENDREDI 11 JUIN

17h45 Chapelle : adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

SAMEDI 12 JUIN

17h00 Messe

MARDI 15 JUIN

08h30 Chapelle : messe

09h00 Chapelle : adoration - méditation

VENDREDI 18 JUIN

17h45 Chapelle : adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

SAMEDI 19 JUIN

17h00 Messe

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

■ Eglise Evangélique Marin

Culte : Dimanche à 10h

Pour les modalités d'organisation,

nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.eeme.ch

salon de coiffure

*L'équipe de
Concept Création
vous attend dans
son nouveau salon
de coiffure*



Prenez- rendez :
t. 032 753 43 39
Rue Auguste-Bachelin 1a
2074 Marin

NEUCHÂTEL

Près de 130 athlètes récompensé-e-s par la Ville



Volleyball, hockey, natation, karaté, gym acrobatique, tennis de table ou encore minigolf: les championnes et les champions neuchâtelois-e-s brillent dans une multitude de catégories! 129 athlètes évoluant dans 16 clubs ont été distingué-e-s par la Ville pour leurs médailles nationales ou même internationales obtenues en 2020. Et pour la première fois, les mérites sportifs de la Ville de Neuchâtel incluent les sportives

et sportifs de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin.

Tout comme en 2020, la pandémie de coronavirus n'a pas permis la tenue d'une cérémonie des mérites sportifs. Qu'à cela ne tienne: c'est par voie postale que 129 champion-ne-s résidant dans la commune fusionnée (ou dont le club est y enregistré) ont reçu leur certificat signé des autorités. La récente fusion de communes entraîne aussi l'élargissement du champ

des mérites sportifs puisque dorénavant les champion-ne-s de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin sont aussi distingué-e-s. A noter qu'à Peseux, les mérites sportifs existaient déjà et ont été repris dans la formule fusionnée. Parmi les nominé-e-s, plus de la moitié ont été sacré-e-s champion-ne-s d'une compétition nationale, et six sont monté-e-s sur le podium lors d'une compétition internationale. «Pour manifester notre reconnaissance et notre admiration envers ces athlètes qui font rayonner Neuchâtel dans l'élite sportive, tout en encourageant, par leur exemple, la pratique populaire, nous sommes ravi-e-s de leur offrir des bons d'achats à faire valoir dans des magasins de sport situés sur la commune fusionnée, ainsi que des plaques de chocolat «Chocolatissimo». Gourmandise qui leur est permise (presque) sans modération!», sourit Nicole Baur, conseillère communale en charge des sports.

Ramer contre le cancer

Comme chaque année, la Ville récompense aussi des méritant-e-s

d'un type particulier. Le mérite «Coup de cœur» revient à la société nautique de Neuchâtel (SSN), dont cinq membres ont effectué le Tour du Léman 2020 en aviron. Une édition baptisée «ramer en rose» dont le but est d'apporter un soutien financier aux femmes atteintes du cancer du sein.

Par ailleurs, l'ancien champion de tennis de table et entraîneur Daniel Passer reçoit le prix de l'«Entraîneur méritant» pour avoir œuvré au développement de cette discipline dans notre région. En 40 ans, de 1966 à 2016, Daniel Passer a raflé de nombreuses médailles dont 4 lors de championnats nationaux. En tant qu'entraîneur, il a hissé le Club de tennis de table CTT Cortaillod en ligue nationale A et a enseigné ce sport à des personnes à mobilité réduite.

Bravo, et surtout merci, à toutes ces sportives et tous ces sportifs qui font la fierté de notre ville!

Ville de Neuchâtel

Outback Day





LA NOUVELLE OUTBACK 4x4

Pour tous ceux que l'aventure appelle.

Samedi, 12. Juin 2021, de 9h00 jusqu'à 16h00 heures, avec apéro riche




AUTOHAUS
GERTSCH

Bielstrasse 27 - 3232 Ins
Téléphone 032 313 22 25 - Fax 032 313 22 68
www.autohausgertsch.ch info@autohausgertsch.ch



LES JARDINS
de Benjamin

PAYSAGISTE

CRÉATION

Pose de pavés et dalles préfabriqués ou naturels
Terrassements
Pose de bordures

ENTRETIEN

Taille d'arbustes, d'arbres d'ornement et fruitiers
Elagage et abattage
Plantations et gazon
Entretien de jardin



lesjardinsdebenjamin.ch

Mobile: 079 201 68 85

LA TÈNE

L'Histoire de Montmirail ! (2^{ème} partie)

1988: L'institution de Montmirail ferme définitivement ses portes. La Communauté Don Camillo fait l'acquisition du domaine de Montmirail avec droit de superficie et reçoit l'agrément pour y créer une maison d'hôtes et y établir le centre de la communauté, ce qui nécessite de rénover et transformer une grande partie des bâtiments. Au début, seules deux familles pouvaient être logées sur place. Par la suite, les chambres des élèves ont été transformées en chambres d'hôtes.

1989: Avec l'installation d'une famille d'agriculteurs à Montmirail, il est possible de reprendre l'exploitation de la ferme.

1999-2001: Rénovation du Corps Central avec l'aide de nombreux bénévoles. La communauté tente de réaliser toutes ces transformations dans le respect de l'histoire et du charme unique de Montmirail. En 2001, à Pâques, a lieu la réouverture. Depuis, Montmirail accueille chaque année plusieurs milliers d'hôtes.

La Communauté Don Camillo, (Karocci de son nom de famille très rarement utilisé), est le Curé du petit village de Brescello en Emilie-Romagne dans la Bassa padana. Ce film sorti en 1952 de Giovanni Guareschi, avec Fernandel (le Curé) et Gino Cervi (Giuseppe Bottazi, le Maire communal), en sont les acteurs principaux. Ce petit village de 5600 habitants, dont 400 sont originaires

de Calabre dans le sud de l'Italie est la terre natale de la plus dangereuse mafia italienne la «Ndrangheta». Ce nom de Don Camillo en hommage au Curé, a été donné à la Communauté de Montmirail. Née d'un groupe de jeunes de l'église réformée de Bâle, elle a été fondée en 1977. La fraternité des «Christusträger» a été déterminante dans l'histoire de sa fondation. Quelques jeunes, interpellés par le monde de vie de cette fraternité, ont mis l'Évangile au défi de devenir une force pour leur propre vie. La vie communautaire signifie des moments de prière commune, le partage de l'argent et un cheminement en communion avec Jésus-Christ. Chercher en discussion avec d'autres, la trace de Dieu et poursuivre le mystère de la vie et de la foi est le défi, toujours passionnant que la communauté a relevé. En 1988, Don Camillo s'est installé à Montmirail dans le canton de Neuchâtel. Cet endroit a permis de réaliser le rêve d'accueillir des hôtes et des personnes en difficultés, Nous souhaitons que les hôtes, comme les gens de passage trouvent ici la paix et le calme leur permettant de faire de nouvelles rencontres avec Dieu et les hommes.

En 2006, une femme célibataire et 10 couples avec 29 enfants vivent à Montmirail. Une autre famille avec 4 enfants fait partie de la communauté et vit à Bâle. La communauté

est membre de l'église réformée évangélique de Neuchâtel. Elle s'engage dans l'accueil des hôtes, dans l'entretien et dans la rénovation des vieux bâtiments, dans l'agriculture, ainsi que dans l'accompagnement de personnes dans une phase difficile de leur vie. Don Camillo aimerait construire des ponts entre différentes dénominations, entre les églises officielles et les églises libres, mais aussi entre les régions linguistiques. Les trois prières liturgiques à la Chapelle, matin, midi et soir, nous invitent à faire une halte et, malgré le bruit du monde, à nous mettre à l'écoute du murmure d'une Parole.

Le château, premier bâtiment de Montmirail a été construit en 1618. A l'époque, le rez-de-chaussée servait de remise pour les calèches. A côté se trouvaient les chambres pour le personnel domestique. Au premier étage, habitaient les propriétaires du domaine (le bel étage). Au rez sur la façade sud avec vue sur le canal de la Thielle, il est possible d'apercevoir l'emplacement d'anciennes portes qui offraient un accès direct au jardin à la française. La remise pour calèche au rez a été transformée en «grand salon», utilisé depuis comme salle des réunions ou séminaires. Elle donne au visiteur un intéressant aperçu du passé. Lors de la construction de la première partie du «Corps Central» en 1742, une

galerie reliant les deux bâtiments fut ajoutée. Détail remarquable : sur une pierre de colonne on peut lire la date gravée «1644» indiquant que du matériel de récupération fut utilisé lors des travaux. Le toit du château a été surélevé en 1864 pour donner naissance à un nouvel étage.

La maison du four a été construite entre 1743 et 1745 et utilisée comme boulangerie et comme lessiverie. Plus tard, le bâtiment fut agrandi pour satisfaire aux besoins de l'école. De cette manière, l'école ménagère (cuisine, lessiverie, couture, etc.) se trouva réunie sous un seul toit. Dans la pièce visible au 2^{ème} étage, on fumait la viande. La cloche à l'entrée ou sortie, servait de moyen de communication. Aujourd'hui, le rez-de-chaussée contient une salle de séjour pour les volontaires qui travaillent temporairement à Montmirail. A l'étage supérieur se trouvent plusieurs bureaux.

Le long bâtiment pittoresque large de 5 mètres seulement, a été créé en 1842 pour offrir un lieu de culte plus grand. Mais puisque les cultes organisés en dehors de l'église de Neuchâtel n'étaient pas les bienvenus, l'utilisation de ce bâtiment demeura secrète.

(Vous lirez la suite de l'Histoire de Montmirail dans le prochain Bulcom)

RS

LIONS DAY - JOURNÉE NATIONALE DES LIONS CLUBS - 12 JUIN 2021**Des bières artisanales et locales pour la bonne cause**

Le 12 juin prochain, tous les Lions de Suisse célèbrent le «Lions Day», une journée qui a pour but de faire connaître le mouvement philanthropique international et surtout de récolter des fonds en faveur d'actions caritatives. Dans la région, six clubs unissent cette année leurs forces pour réaliser une action commune. Des assortiments de bières artisanales de brasseries neuchâteloises seront vendus.

D'où vient le Lions Club ?

Fondé en 1917 aux États-Unis, le mouvement Lion est un club service de bénévoles présent dans plus de 200 pays. C'est la plus importante organisation de clubs philanthropiques du monde, elle regroupe 1'400'000 de membres. La devise «We Serve», est traduite par l'engagement bénévole de femmes et d'hommes au service de la société. Les Lions œuvrent pour le soutien aux personnes dans la précarité ou malades, notamment dans des programmes d'aide aux problèmes de vue ou auditifs et, à travers leur fondation internationale, pour le secours international en cas de catastrophe.

Action Lions Day

L'objectif est de récolter un maximum d'argent pour soutenir des institutions neuchâteloises actives

ou impactées par la pandémie de Covid. Une part ira également à un projet du Lions Club national, Clean Water, une action en faveur du traitement de l'eau potable dans un des pays les plus pauvres du monde, le Tadjikistan.

Vente de bières artisanales

Avec l'arrivée des beaux jours, des repas à l'extérieur et des grillades, les clubs de Boudry-La Béroche, La Neuveville Le Landeron entre-deux-lacs, Neuchâtel, Neuchâtel Tandem, Neuchâtel Rives-et-Vallées et du Val-de-Ruz ont opté pour une vente de bières locales. Quatre spécialités des brasseries du Père Porret à Fresens, du Tonneau Joyeux au Landeron, de La Meute à la Chaux-de-Fonds et Celestial à La Tène ont été sélectionnées dans un 4-pack vendu au prix de 25.- CHF. Les bénéfices seront entièrement redistribués.

C'est d'ailleurs une règle d'or au sein des Lions Clubs, chaque franc récolté est redistribué.

Les 4-packs de bières peuvent être commandés auprès de jerome.bueche@lions102w.ch ou directement aux différents stands le 12 juin prochain présents dans la région. Vous les retrouverez notamment au marché artisanal sur la place de la Bornicante à Fontainemelon avec cantine et grillades, de 9h à 16h.

Pour toute question : Lions Club, District 102 W - Jérôme Bueche, Président de la zone 32
+41 76 336 36 00 - jerome.bueche@lions102w.ch

LA TÈNE

Assemblée générale du « P'tit Four » de Wavre le 2 juin 2021 !



Au centre la Présidente Celia Walmsley, la trésorière Laurence Fankhauser, le secrétaire Laurent Suter

Il est 19h00 lorsque la Présidente Celia Walmsley ouvre cette sympathique séance en présence d'une vingtaine de personnes avec 7 points à l'ordre du jour.

Le PV n'ayant pas besoin d'être lu, on passe directement au rapport de la Présidente.

Rapport de la Présidente! Cette dernière selon la tradition fait un rapport très circonstancié de ce qui s'est passé lors de l'année dernière au « P'tit Four ». Ainsi elle fait état de ce satané Covid 19 qui a fait annuler pas mal de chose en 2020, mais le Comité a poursuivi une partie de ses activités. Ainsi le 8 mai 2020, une vente de produit du « P'tit Four » avec livraison à domicile, car il y avait impossibilité de vente en direct au public, a remporté un grand succès. Il y a eu de sympathiques messages de remerciements. Le 26 juin 2020, la kermesse villageoise ayant été annulée le « P'tit Four »

a organisé une fête pour les écoliers avec pizzas, spectacle et jeux en accord avec l'EOREN Bas-Lac. Une belle journée. Le 6 décembre toujours en 2020, la St-Nicolas et les Fenêtres de l'Avent ayant également été annulés, le « P'tit Four » s'est creusé les méninges pour apporter un peu de chaleurs à la population éprouvée par la pandémie. Ainsi, une soupe s'est faite dans la « romaine » par la cheffe Sylvie Ingold qui a hérité de la tradition de son papa. Une alternative végétarienne était également proposée. Tout cela offert à l'emporter. Les gens ont joué le jeu en prenant la soupe au « drive through », côté route. Chacun était muni de son contenant. Une soupe solidaire qui a été « liquidée » jusqu'au bout. Et enfin le 8 mai cette fois en 2021, une vente de produits du « P'tit Four » avec les commandes préparées à l'avance a connu un grand succès.

Ces commandes préparées d'avance dans des sacs, voyait les gens venir chercher rapidement ces derniers et s'en aller. Et alors chaque mardi le pain frais a été proposé gratuitement durant le semi-confinement. Concernant les fournées du vendredi pour les écoliers, avec fougasse, elles ont été maintenues.

Travaux de rénovation! L'extérieur du bâtiment du « P'tit Four » a été nettoyé et les murs ont été passés à la chaux pendant l'été 2020. Et alors, de beaux tiroirs en bois massifs ont été installés par un menuisier du village. L'intérieur du bâtiment a été entièrement nettoyé et entretenu. Ainsi la grande table a été poncée et les dalles vertes passées au Karcher. Cet été, il est prévu de repeindre les boiseries extérieures et de repasser une nouvelle couche de protection. Merci à l'ami Jean-Jacques Masson, maître d'œuvre de ces travaux.

En conclusion, les actions du « P'tit Four » se sont bien déroulées. Merci à tous et à mes collègues du Comité pour leur dévouement. Comme la dit la Présidente Celia, je suis fière de faire partie d'une équipe si dynamique et si généreuse.

Rapport de la Trésorière! Selon cette dernière Laurence Fankhauser, cette année la comptabilité boucle avec une perte de Frs 1'153.06. La capital de départ était de Frs 15'972.29 et s'élevait au 30 avril à Frs 14'819.23. Un poste élevé, les frais d'achats divers pour Frs 3'153.60, mais malgré cela, nous voulons continuer d'embellir notre « P'tit Four ». Ainsi les tiroirs ont coûté Frs 2'300.-, en plus des travaux de maintien du bâtiment. Les frais de fonctionnement: Frs 2'078.20, achat du bois Frs 832.-

et frais divers: Frs 895.- Pour les recettes: nous avons Frs 2'133.87 et les cotisations des membres ont rapporté: Frs 2'274.87

Il y a actuellement 133 membres dont certains ont été généreux en versant plus que la cotisation. La location du « P'tit Four » a rapporté Frs 732.34. Et pour la deuxième années, les livraisons chez « Emmy » ont rapportés Frs 3'153.60 et la recette est de Frs 4'328.15 donc Frs 1'174.55 de bénéfice.

Vérificatrice-et-ur des comptes! Zibull Masson et Remo Siliprandi ont vérifié les comptes et demande que l'on donne décharges à la trésorière à la sympathique trésorière.

Montant de la cotisation! Elle reste maintenue à Frs 10.- pour chaque foyer.

Vérification des comptes! Zibull Masson rempli son mandat, Remo Siliprandi devient le 1^{er} vérificateur. On recherche le 2^{ème} et le suppléant.

Démissions et élections du Comité! Personne ne démissionne, tant mieux. Dès lors le Comité sera le suivant: Présidente: Célia Walmsley, Trésorière: Laurence Fankhauser, Secrétaire: Laurent Suter, Membres: Anne-Françoise Louis, Christelle Scanio, Dona Plumey, Brigitte Basilico, Adele Pettrini, Jean-Jacques Masson, Gilles Peçon, Dominic Bright.

Et après la séance de magnifiques « pizzas » sont offertes aux participants à cette assemblée. Les boissons que le responsable Gilles est allé chercher, sont sur la table. Quelle belle assemblée pour ce magnifique « P'tit Four ». Il le mérite et son Comité aussi.

RS

Agissons ensemble, maintenant.

- Avec la loi sur le CO₂, le Parlement a adopté une approche suisse intelligente pour une protection efficace du climat.

- Les plus grands émetteurs sont tous concernés: le trafic aérien et routier, les bâtiments, l'industrie et la place financière.

- La loi est juste et contribue à ce que notre pays soit moins dépendant des importations coûteuses de pétrole, de gaz et de charbon.



Philippe Bauer
Conseiller aux États
PLR



Céline Vara
Conseillère aux États
Les Vert.es



Baptiste Hurni
Comité suisse de
l'ASLOCA, Conseiller
national PS



Damien Cottier
Conseiller
national PLR



Martine Rebetz
Professeure de
climatologie Uni
Neuchâtel et WSL



Valérie Thiébaud
Daniel Juan
Agricultrice et
Agriculteur



Marianne Fatton
Athlète



Raphaël Domjan
Co-fondateur et
président Fondation
PlanetSolar



Anaïs Matthey-
Junod
Activiste pour le
climat

Pour le climat

pourleclimat.ch

Loi CO₂
13 juin 2021

Oui

Comité OUI à la loi CO₂, Rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel

HAUTERIVE

Quand la roche cède aux appels du bois



Minéralité plurielle, porosité de la roche, dureté de la pierre... Rondeur du bois, jaillissement de l'écorce, sève encore vive et pourtant figée dans son élan: le dialogue entre les tableaux de Vreni Barilier aux tournages sur bois de Jean-Baptiste Bugnon est constant, permanent, immanent. Une exposition tout en contrastes à la Galerie 2016 d'Hauterive jusqu'au 4 juillet 2021.

«Comme j'ai fait un peu de haute montagne, j'ai toujours été attirée par les rochers, les falaises, mais je crois que je leur porte un intérêt encore plus grand depuis la visite d'une maison à Villars-sur-Glâne. Il avait une vue imprenable sur les falaises de Marly et un jour, devant la toile, c'est ce qui est sorti. Un éclat de roche. Littéralement. Et puis peut-être aussi le vertige de se rendre compte d'une certaine fragilité, d'une usure de la pierre. Nous passions, et les montagnes restent, mais le temps a tout de même une emprise sur elles, une érosion, une fêlure.» Fêlure qui se traduit grâce au traitement particulier que Vreni Barilier lui «impose», ce jeu permanent sur la structure, l'éclat de roche, la tâche de rouille qui grandit au cœur de la pierre, une lueur, une chaleur, au milieu de tels éboulis.

Ses empreintes du temps sont à la fois rugueuses, verticales et confrontantes. Elles sont autant d'invitation à s'interroger sur la condition humaine, ses limites, cette fragilité que l'on ne dompte finalement jamais, même si on l'enfouit sous plusieurs couches dures, autant de strates grises qui semblent un instant nous protéger pour finalement encore mieux nous révéler.

«Face aux immuables rochers millénaires, j'ai, en quelque sorte, pris la

température du monde, et pu ainsi relever sa fragilité» confie-t-elle avec une certaine pudeur. Membre de l'Académie Européenne des Arts, Vreni Barilier a exposé notamment à Paris, où elle a reçu le prix du public et le Prix de Montmartre. Elle a également, et c'est un pan important de sa carrière, enseigné pendant 20 ans l'art abstrait au sein de sa propre école à Payerne, école dont elle vient de remettre les rênes à Joan Husson, qu'elle a formée et qui poursuit cours et activités dans l'esprit même de sa fondatrice.

Chaleur et rondeur du bois au creux de la roche

Que dire alors des tournages sur bois de Jean-Baptiste Bugnon? Leur poésie et leur beauté tranche, mais ici aussi, c'est une invitation à ne pas s'arrêter à l'impression première, à l'écorce, au tronc. Bien au-delà, il a la sève, la sève vivante, vibrante, dont les étonnantes «sculptures» de l'artiste donnent reflet.

Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que Vreni Barilier et Jean-Baptiste Bugnon exposent ensemble. La première fois, leur rencontre semblait presque due au hasard. Quand le hasard se répète, ça n'en est plus un, et ça devient un rendez-vous.



Un rendez-vous que l'ébéniste de métier qu'est Jean-Baptiste Bugnon avait à cœur d'honorer. «J'ai parcouru le monde dès l'âge de 23 ans et aujourd'hui je n'ai plus ce besoin. J'ai l'espace que j'ai choisi, chez moi. Et c'est vaste! Et j'ai tant de souvenirs, tant de paysages intérieurs que je peux tourner, pratiquement tourner sur moi-même, tout en continuant à voyager, et, plus important sans doute, de continuer à faire voyager.» Quand on lui demande pourquoi avoir choisi cette discipline, pour laquelle il est passé maître et qu'il enseigne d'ailleurs, Jean-Baptiste Bugnon confie: «J'ai abordé le tournage sur bois en 2000 comme une opportunité que je cherchais depuis de nombreuses années de mettre en valeur les espèces autochtones. Le propos n'était plus de les utiliser en leur faisant suivre le parcours qui en ferait des éléments menuisés, mais de leur restituer une réalité propre en tentant d'en magnifier l'essence, et de trouver le chemin qui puisse me permettre de la faire entrer en

résonance avec la matière qui nous constitue.»

On sent dans sa démarche le connaisseur, et, au-delà, le restaurateur de talent, qui sait sentir, en observant et en touchant la matière, la texture d'un meuble par exemple, qui l'a construite et comment. «Avec le temps, on traque les petits défauts, on reconnaît certains créateurs aux erreurs qu'ils répètent, et c'est dans ces failles, dans ces fractures que l'on reconnaît l'humain. C'est là tout l'intérêt: ces traces que l'on laisse. Ce qui est parfait peut être fait par une machine, il n'y a pas d'intérêt, ou du moins pas d'intérêt artistique. C'est dans l'imparfait que le sublime se dessine.»

CS

Vreni Barilier et Jean-Baptiste Bugnon à la Galerie 2016 jusqu'au 4 juillet 2021. Ouverture du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

Galerie 2016, rue de la Rebatte 2, 2016 Hauterive, www.galerie2016.ch, 032 753 30 33.

20
16

VRENI BARILIER

JEAN-BAPTISTE BUGNON




5 juin - 4 juillet 2021

Ouverture samedi 5 juin de 14h à 18h



GALERIE 2016

Maison des Arcades • Rue de la Rebatte 2 • CH-2068 Hauterive/NE • +41 32 753 30 33

www.galerie2016.ch • Du mercredi au dimanche de 14h à 18h durant les périodes d'exposition

LA TÈNE

Patrouilleuses et patrouilleurs scolaires : bravo et merci



Les premières explications de la guide

Vendredi dernier était un jour particulier pour les 24 patrouilleuses et patrouilleurs scolaires de Marin-Epagnier. En effet, pour remercier ces jeunes filles et jeunes garçons âgé(e)s de 10 à 11 ans de l'excellence de leur important travail, la commune leur avait concocté une course d'école rien que pour eux. Car leur job quotidien n'est pas de tout repos : sous la houlette du patrouilleur scolaire adulte Massimo Ferraro, ils et elles ont œuvré pendant l'année scolaire à la sécurité des élèves des écoles de Marin-Epagnier (et aussi des concitoyennes et concitoyens de la commune). Leur tâche consiste, par tous les temps, à aider leurs camarades à traverser les deux passages sécurisés sis dans les environs immédiats des collèges.

Accompagné(e)s de Heinz Hoffmann, responsable du dicastère de la sécurité, de Dora Marques Lopes (assistante de sécurité publique), Luigi Beltrando (ASP) et Massimo Ferraro (patrouilleur responsable), cet aréopage s'est retrouvé sur le parking de l'Espace Perrier pour embarquer, sous un petit crachin, dans deux minibus. Ils ont pris la direction de Sauge, plus précisément du centre nature Birdlife de la Sauge.

Sous la direction de Léa, la guide

du jour, les jeunes scientifiques se sont présentés en indiquant quel était leur animal favori (entre le chat et le requin en passant par le dauphin et l'aigle, personne n'a cité un animal vivant à La Sauge). Dans un premier temps, les enfants ont dû choisir au hasard une photo d'un habitant de l'étang, devaient tenter de le reconnaître et le replacer sur un schéma d'étang. C'est ainsi que pas moins d'une trentaine d'animaux vivant dans, sur et autour de ce point d'eau ont rempli le tableau blanc. Du plus petit insecte vivant au fond de l'eau au castor qui construit son nid en partie sur la berge et en partie sous l'eau, chaque enfant a pu, souvent avec surprise, découvrir une partie des habitants de ce lieu de vie aquatique.

Le groupe s'est ensuite scindé en deux pour soit étudier de visu les animaux découverts en photo, soit aller se tapir dans l'observatoire à oiseaux pour, dans un silence quasi religieux, essayer d'apercevoir la faune ailée virevoltant autour de l'étang. Les enfants et les accompagnants ont ainsi pu apercevoir l'emblème du lieu, le martin-pêcheur. Après que chaque groupe a pu observer tout ce petit monde, Léa a organisé une pêche au tout petit du monde animal du fonds des étangs.

La pêche fut bonne et ce sont des éphémères, larves de demoiselles ou de libellules, têtards (pour n'en citer que quelques espèces) qui se sont dévoilés sous la lentille de microscopes manipulés avec déjà beaucoup de dextérité. Tout ce petit monde fut remis ensuite dans l'étang sans dégâts collatéraux.

Sous un soleil radieux et chaud, un repas servi à l'auberge attenant au centre a permis de récupérer toute l'énergie dépensée durant la matinée.

Ils et elles purent ensuite s'amuser dans un espace jeux avant de se réunir pour la partie « officielle » de la journée. Avant de procéder à la remise des diplômes et d'une petite attention, les patrouilleuses et patrouilleurs scolaires ont ainsi pu relever ce qui avait bien fonctionné durant l'année et ce qui pourrait être amélioré.

C'est en bateau que tout ce petit monde a rejoint le port de La Tène et est rentré chez lui avec certainement plein d'images de cette belle journée.

Avec les patrouilleuses et patrouilleurs, les ASP et le responsable du dicastère, nous nous joignons au petit coup de gueule suivant : que vous soyez cyclistes de tous âges, personnes âgées utilisant les deux passages sécurisés ou automobilistes pressés, respecter ces jeunes qui font un travail de qualité pour



L'emblème du centre

éviter des accidents qui pourraient être graves pour vos têtes blondes et vous-même : une palette levée signifie stop. Merci au nom de toutes les personnes qui utilisent ces passages jaunes.

Encore un grand merci à Massimo Ferraro, Dora Marques Lopes et Luigi Beltrando pour leur soutien quotidien à ces jeunes, à Heinz Hoffmann et l'administration communale pour cette belle journée et surtout à Elisa Affolter, Théo Baroni, Aksel Bessa, Nathan Bosset, Alyssa Castioni, Jonathan Cretin, Gabriel Dias Lopes, Manon Droz-dit-Busset, Erwan Dubosson, Augustin Falk, Kailynn Frésard, Michaël Gérard, Augustina Hofamnn, Elif Karaçay, Ernest Khatschatryan, Hugo Mallet, Tom Michel, Loris Mury, Léane Nydegger, Lévi Pecoraro, Delfina Pira, Anaé Ryser, Sara Teixeira Lameiras, David Zhou.

DJ



Bravo à toutes et tous



Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades
Devis sans engagement

Creuze 8 - 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Bureau 032 753 21 16
Natel 079 448 59 72

FENETRES & PORTES

Artisan depuis 1880



LIENHER
MENUISERIE - S.A.



Savagner

032 853 23 24

www.lienher.ch **fabriquées au Val-de-Ruz**

SAINT-BLAISE

**Association musicale Neuchâtel – Saint-Blaise
Eveil après les contraintes sanitaires**

Les membres de l'Association musicale Neuchâtel – Saint-Blaise ont récemment tenu leur assemblée générale. Ce fut l'occasion de faire le point après une période rendue difficile par les mesures imposées aux musiciens en raison du covid 19. Le comité 2021 – 2022 est formé de la manière suivante: Dominique Steiner, président; Stéphane Vuillemin, trésorier; Francine Budry, secrétaire PV; Werner Haldimann intendant; Frédéric Juget, représentant de la commission musicale et Christophe Jacot, représentant du Junior Band. Jann Regenass assume la direction de l'ensemble musical. L'association recherche encore un ou une secrétaire bénévole pour son comité. Les répétitions ont lieu, le mardi soir, pour l'harmonie, le mercredi soir, pour le groupe tambour, dans le local du Clos de Serrières.

Des jalons ont été plantés pour un court terme: création d'une page Facebook et Instagram «Association musicale Neuchâtel – St.Blaise fanfare Neuchâtel» pour permettre d'être au goût du jour et pour proposer des répétitions en direct. Il est envisagé la numérisation des nouvelles partitions. Plusieurs concerts et aubades sont prévus d'ici la fin de l'année. A cet égard, le groupe tambour sera présent **le mardi 26 juin prochain, à 11 heures, au Marché des roseaux, du port d'Hauterive et, à 14 heures, à la rue de l'Hôpital, à Neuchâtel.**

Quatre musiciens ont été honorés pour leur attachement à l'association: Alain Surdez et Daniel Willi, pour 15 ans; Nicolas Bovet, pour 25 ans, et Charles Perroset, pour 35 ans.

CZ



ENTRE-DEUX-LACS

Le Parc Chasseral s'est agrandi



L'assemblée générale ordinaire de l'association Parc régional Chasseral s'est tenue le 3 juin dernier à Saint-Imier, devant plus de 80 personnes réunies dans la vaste Salle de spectacle afin de garantir les espaces nécessaires au respect des normes sanitaires.

Les membres de l'association ont connu une légère progression (16 demandes d'admission pour 11 démissions), pour s'établir à 356 (+5, communes et collectifs compris). Quelques mutations au comité ont été enregistrées, notamment en raison de changements dans l'exécutif de certaines communes. La Charte 2022-2031, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier prochain, a été

largement acceptée, tout comme le renouvellement des statuts. L'ensemble des communes membres se sont prononcées sur le renouvellement de leur adhésion au Parc Chasseral pour la période 2022-2031, le scrutin ayant pris fin le 24 janvier 2021.

Le PRC s'étend désormais sur plusieurs nouvelles communes telles Evillard-Macolin, Twann-Tüscherz, ainsi qu'à l'ensemble des localités de Val-de-Ruz. La Ville de Neuchâtel (pour ses territoires forestiers) a préféré renoncer pour le moment. La prochaine extension du parc pourrait intervenir en 2025.

GC



À LA CROISÉE DES MONDES
business and relax

Rue du Temple 13 | 2072 Saint-Blaise
T. +41 79 216 95 53 | hi@alacroiseedesmondes.ch
www.alacroiseedesmondes.ch | @

Chambre d'hôtes de qualité
Visitez également www.robinyfeler.ch

Innov'Car

Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 30.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch

MARIN

La compétition reprend ses droits

A l'instar de beaucoup de sportifs de la région, la reprise de la compétition d'interclubs démangeait les joueuses et joueurs du TCM (Tennis-club de Marin). Ayant pu, depuis peu, retrouver les surfaces de jeu du CIS et s'entraîner assidument, elles et ils étaient prêt(e)s à affronter les rencontres 2021 dans de bonnes conditions.

Comme la météo semble s'être décidée à suivre le moral des troupes, c'est sous un soleil radieux que les équipes qui évoluent en 1^{ère} ligue (femmes élites), en ligue nationale C (hommes élites) et en 1^{ère} ligue (hommes 45+) ont à cœur de faire briller haut les couleurs du TCM. A noter que les équipes du club sont composées dans leur presque totalité de jeunes joueuses et joueurs issu(e)s de Balle de set (centre de formation tennistique né de la collaboration du CIS et du TCM).

Les rencontres à domicile se déroulent sur les différents courts du CIS. Selon les catégories, il peut s'agir de la terre battue ou d'une surface synthétique.

Les rencontres des deux derniers week-ends ont donné les résultats suivants:

En LNC masculine TCM a accueilli d'abord Montreux qui s'est imposé 5 à 4 puis s'est rendu en terre vaudoise pour battre Pully 6 à 3. L'équipe laténienne occupe provisoirement le 2^{ème} rang mais cela restera serré jusqu'à la dernière journée durant laquelle TCM ira affronter Brugg.

En 1^{ère} ligue masculine TCM a battu St-Maurice en terre valaisanne sur le score sans appel de 9 - 0 et recevait cette semaine Yverdon. Le résultat de la rencontre n'était pas encore enregistré lundi soir.

En 1^{ère} ligue masculine 45+ TCM a perdu contre Gd-Saconnex 6 à 1 et recevait ce week-end l'équipe de Stade Lausanne. Le résultat de la rencontre n'était pas encore enregistré lundi soir.

En 1^{ère} ligue féminine une très nette victoire de TCM contre Pully sur le score de 6 à 0. La deuxième rencontre les opposait au Locle. Le résultat de la rencontre n'était pas encore enregistré lundi soir.

Les rencontres programmées à La Tène cette fin de semaine:

Samedi 12 juin

14:00* TCM-Le Locle, 1^{ère} ligue fém.

Dimanche 13 juin

12:00* TCM-La Neuveville, 1^{ère} ligue mas.

*Une rencontre est l'addition de plusieurs matches soit 6 simples et 3 doubles chez les messieurs et 4 simples et deux doubles chez les femmes.

Alors si vous voulez faire plaisir aux jeunes joueuses et joueurs, passez les soutenir un moment. Le spectacle est gratuit mais de très bonne qualité et il est possible de se désaltérer dans les parages des courts. Comme une rencontre dure plus de 4 heures en général, vous avez le choix du moment durant lequel vous viendrez encourager ces jeunes champion(ne)s.

Domage que les responsables d'équipes ne saisissent pas les résultats rapidement. Ils ne permettent pas ainsi de vous informer dès la fin de la rencontre.

Et en parodiant Gilbert Facchinetti: que les meilleur(e)s gagnent pourvu que ce soit le TCM.

DJ

COURRIER DES LECTEURS

La plainte du cep de vigne en Montsoufflet

Je suis un vieux cep de vigne, planté au bout d'une ligne de chasselas, et je suis triste. Je ne peux plus parler avec mon compagnon placé vis-à-vis dans la treille; nous avions de belles discussions autrefois. Mais voilà, il y a quatre ans, un beau matin, il a été englouti par les éboulis du mur qui s'est subitement effondré sur une dizaine de mètres. Depuis lors, je ne vois plus que des barrières rouges et blanches devant moi et un grand vide ressemblant à un chantier abandonné. La suite du mur menace de s'effondrer à son tour et il s'effrite chaque jour un peu plus. Personne n'a l'air de s'en inquiéter!

- Erreur mon ami, intervient mon voisin de gauche, les habitants de la maison d'à côté m'ont dit qu'ils étaient intervenus à plusieurs reprises auprès du Conseil communal à ce sujet, mais sans aucun succès pour le moment. Il semble que l'affaire fasse l'objet d'une procédure juridique pour déterminer les responsabilités et la répartition des coûts de

reconstruction... et ça fait quatre ans que cela dure; pourtant les murs de vignes font partie du patrimoine protégé!

Mon compagnon de droite, toujours bien informé, m'a dit que si l'affaire traîne pareillement, c'est qu'il y a aussi une raison qui n'ose pas être évoquée ouvertement... allez savoir pourquoi!!! Il craint que notre vie de cep ne soit comptée.

- J'ai une bonne idée, intervient un quatrième cep; pour résoudre la question financière de cette affaire et soulager la trésorerie communale ainsi que le porte-monnaie des propriétaires de la vigne, je propose que nous organisions une collecte. On pourrait accrocher une croustille à la barrière en proposant à tous les passants de vider leurs fonds de poches en versant un petit sou; peut-être que d'ici une dizaine d'années, le montant sera suffisant pour payer... les frais de procédure!!!

Robert Ingold

LA TÈNE

Comité de la Fédération Neuchâteloise des Retraités

C'est sous un soleil radieux que le Comité de la FNR a siégé hier sur les hauteurs de Bevaix, ce charmant village de l'Ouest neuchâtelois, chez les amis Gilbert Philippin, convocateur et Edith Forster, secrétaire.

Les 7 participants avaient pour tâche de parler des 8 points qui étaient à l'ordre du jour.

Si les points 1, 2 et 3 (présence, ordre du jour et approbation des notes de la rencontre du 26 avril 2021) n'ont pas donné lieu à discussion, il n'en a pas été de même avec le point 4 «Projet de bulletin FNR, état des travaux». Il a tout d'abord été question du titre qui a été approuvé soit «Reflets» et ensuite de la 1^{ère} page de cette revue de 4 pages au format A5 qui contiendra 1 photo sur toute la page approuvée par 5 voix contre 2. Le caractère sera du «12». Le premier exemplaire verra le billet du Président et ensuite des textes qui seront déterminés selon l'humeur de chacun. Le 1^{er} exemplaire sera édité au mois d'octobre pour fêter les 5 ans de la Fédération Neuchâteloise des Retraités. La discussion fut longue

et laborieuse, les ans pesant sur les participants, mais que voulez-vous, ce sont des retraités!

Au point 5 l'assemblée générale se tiendra à Evologia le 21 juin 2021.

Et alors au point 6, revenant comme il se doit, il a été à nouveau question du café-dialogue, ce sera le 4, qui doit se tenir aux Home des Charmettes. Il y aura des discussions avec le nouveau directeur et des pensionnaires et cela se déroulera le 30 septembre 2021 avec pour terminer un apéritif.

Et notre Simone Lardon qui est responsable de la sortie-récréative à Champ-du-Moulin, le 26 août 2021, où il y aura un film sur le Creux-du-Van. Le coût sera de Frs 20.- par personne avec thé ou café, voire plus pour certains et tartes aux fruits de saison.

Dans les divers les dates des prochains comités sont dévoilées. Ils se dérouleront les 30 août, 27 septembre, 25 octobre, 29 novembre 2021 chez chacun des amis présents au comité de ce jour.

A bientôt.

RS

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous
SERVICE & RÉPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER

 GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
 Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluwwin.ch

CORNAUX

**Comptes 2020 au Conseil général
Le bénéfice fait du bien dans le paysage**

Le Conseil général était réuni, lundi soir 7 juin écoulé, à l'Espace ta'tou, sous la présidence de Cédric Divernois, PLR. A l'ordre du jour essentiellement les comptes de l'exercice 2020. Celui de résultat boucle par un bénéfice de CHF 388'585.21.

Rapportant pour le groupe PLR, Jean-Luc Decrevel a salué ce résultat positif en observant que le bénéfice enregistré avait pour cause des charges en recul et des revenus en hausse. Il a mis en évidence quelques éléments positifs apparus dans les comptes: augmentation de la fiscalité des personnes physiques et apport substantiel de la péréquation financière intercommunale en souhaitant qu'il dure. Il a conclu en remerciant le Conseil communal et l'administration de leur gestion par ces mots: «Le bénéfice fait du bien dans le paysage».

S'exprimant pour le PS, Suzanne Staub a aussi relevé avec satisfaction le bouclage positif du compte de résultat ainsi que la bonne gestion du Conseil communal et de son administration d'autant plus que le budget présumait un excédent de charges de CHF 79'100.00. Elle a, cependant, fait observer que la pandémie du covid 19 avait eu pour effet de supprimer un certain nombre manifestations locales: ce qui a conduit à un manque des contacts conviviaux entre les habitants de Cornaux. Elle conclut, en se référant au déficit de contacts provoqué par les restrictions sanitaires: «Nous espérons que nous pourrions réunir bientôt notre population».

Les comptes de 2020 ont été acceptés à l'unanimité.

Bureau du Conseil général

Tacitement remis en fonction, le bureau actuel du Conseil général pour la prochaine année. Cédric Divernois, PLR, en assume la présidence: Lina Veliz Aguilar Schopfer,

PS, la vice-présidence, Helen Houttuin, PLR, en est la secrétaire, et Suzanne Staub PS, la vice-secrétaire. Adan Askandar, PS, Pierre Staub, PS, en sont les questeurs et Max Houttuin, PLR, le vice-questeur.

Regard sur l'activité de la Commission financière

Vice-président de la Commission financière, Cédric Baudet, PLR, a complété le rapport écrit de cette commission qui a tenu dix séances de mai 2020 à mai 2021. Il a notamment souligné que la commission portait son attention sur la manière d'affiner les prévisions pour l'établissement des budgets, l'avenir de la Commune en regard des investissements à prévoir et la manière d'améliorer la présentation du budget et des comptes.

Rapport du CAP

Le rapport 2020 du Centre d'animation socioculturelle CAP des communes de Cornaux, Cressier, Le Landeron et Lignières. L'excellent travail des animateurs et animatrices pendant la période de la pandémie pour les adolescents et adolescentes a été souligné. Un bravo a été prononcé pour remercier toute l'équipe du centre.

Lettre du FC Cornaux

En relation avec le réaménagement en cours de la zone du terrain de football, le FC Cornaux a exprimé son désir d'être consulté quant aux travaux envisagés. Il a exprimé son rôle auprès des juniors sans taire les difficultés de recrutement de nouveaux membres allant jusqu'à émettre des craintes pour son avenir.

Au terme de la séance, tour à tour les conseillers communaux et conseillères communales ont présenté aux membres du Conseil général les lois et règlements qui régissent le fonctionnement de la Commune. En quelque sorte, un petit cours d'instruction civique.

CZ

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel

Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch

Mise en page: Joanie Sinz, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Redaction: redaction@bulcom.ch

Tarif des annonces par colonne: Fr. 1.85 le mm, TVA 7.7% non comprise

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17 h

www.messeiller.ch

Libération du Péricarde
Soin holistique



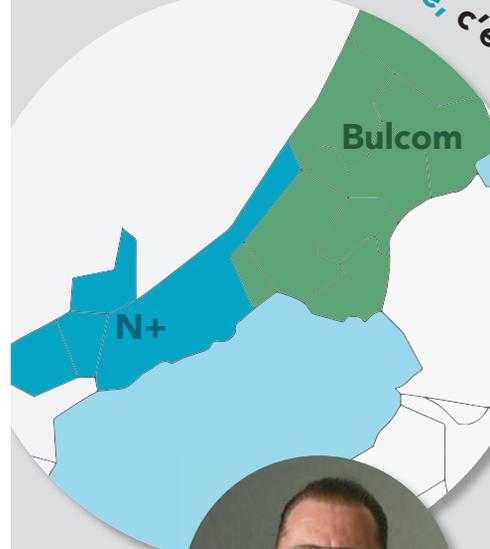
- ♥ Libérer les rétractions et les tensions du corps
- ♥ Booster l'immunité
- ♥ Libérer les blessures émotionnelles du passé
- ♥ Relancer le flux énergétique du corps, afin de retrouver légèreté et joie de vivre
- ♥ Se reconnecter à soi et s'ancrer davantage dans le présent

Thérapie manuelle holistique basée sur l'Ostéopathie Bioénergétique Cellulaire (OBC) créée par l'ostéopathe Montserrat Gascon

**Cette thérapie peut s'intégrer dans un traitement de massage classique agréé ASCA*

Infos et rendez-vous auprès de Vilma Doris
TerrAVie à la Neuveville
079 617 29 11
www.terravie.ch

Passer votre annonce dans la région neuchâteloise, c'est simple!



- Annonces
- Flyers
- Encarts
- Dépliants
- Publireportages



Votre conseiller
FREDERIC HUBER vous accompagne dans votre stratégie de communication

079 408 56 05
huber@bulcom.ch

DISTRIBUTION EN TOUS MÉNAGES



Tirage : 30'000 ex.



Tirage : 10'800 ex.

LA TÈNE

La « Gratiféria » est un néologisme d'origine espagnol



C'est le dimanche 6 juin 2021 de 11h00–14h00 que se sont tenues les «Gratiféria» à Marin et Wavre (voir photo) Cette gratiféria a été le don d'une passion. Pas de troc, pas de rétrocession, mais du don tout simplement. Des objets devenus inutilitaires, qu'en faire, les vendre, les jeter,

mais il y a une autre solution, et c'est justement ce à quoi sert la gratiféria, celle de les donner à quelqu'un d'autre pour qu'ils puissent encore servir. Cet acte de don, rempli chacun d'une autre dimension, celle de donner sans contrepartie. Celui qui donne reçoit beaucoup, c'est très

gratifiant de donner, c'est une belle expérience à vivre. «Gratiféria» est créé à partir des mots «gratis» et «feria» foire.

En effet, lors d'une gratiféria, les exposants vont proposer de donner des objets ou des service à ceux qui pourraient être intéressés. Et une gratiféria est souvent un lieu de convivialité. Ainsi les plus modestes pourront bénéficier d'objets gratuits sans devoir proposer un échange et sans avoir à se sacrifier financièrement. C'est en Argentine qu'ont eu lieu les premières gratiférias qui se sont après multipliées dans le monde. C'est en définitive une alternative à l'économie moderne où l'argent règne en roi. Mais pour réussir une gratiféria, il y a quand même quelques règles élémentaires à respecter.

Les objets proposés doivent être en bon état car il n'est pas question que cela se transforme en poubelles! Ceux qui récupèrent les biens doivent le faire parce qu'ils estiment en avoir besoin et ne pas vouloir revendre ultérieurement un objet reçu gratuitement. Et surtout si l'objet n'est pas pris, il faut impérativement que celui qui l'a donné, revienne le rechercher. A Marin comme à Wavre, ceux qui s'occupaient de ces gratiférias offraient aux visiteurs des boissons. Au niveau des dons, il y avait vraiment de tout, des livres, des habits, des jouets, des meubles, enfin tout ce qu'on veut et que d'autres ne veulent plus. C'était très sympathique.

RS

Dans le vent de l'actualité

Une piste cyclable de Saint-Blaise à Marin Un chaînon manquant à réaliser

En février, puis, en mars passé, les conseils généraux de La Tène, et de Saint-Blaise, ont été unanimes pour accepter deux motions identiques lancées par les conseillers généraux PLR Laurent Amez-Droz et Vincent Pickert demandant d'étudier la réalisation «d'une piste cyclable entre Saint-Blaise et Marin.» Elles ont toutes deux été approuvées à l'unanimité.

Le développement de la mobilité douce est de mise depuis un certain temps. Une bande cyclable en site propre a été créée dans la foulée de l'aménagement de l'autoroute A 5 de Monruz (Hôtel Palafitte) à Saint-Blaise (parc mobil homes du port). La piste cyclable s'insère ensuite dans le trafic routier sur les rues de la Musinière (territoire commune de Saint-Blaise) et Louis-de-Meuron (Commune de La Tène).

Le tronçon de trafic mixte entre Saint-Blaise et Marin (circulation automobile, deux lignes de trolleybus, cycles électriques et à pédales) est dangereux. Les autorités de la Commune de La Tène planifient une étude d'aménagement d'une piste pour relier Saint-Blaise à Marin par le chemin de la Raye (il longe la voie du chemin de fer BLS à l'est) qui connaît d'ores et déjà un important trafic routier en raison de la présence des centres commerciaux Manor et Jumbo.

A notre regard, la piste cyclable pourrait aussi être réalisée à l'ouest de la ligne ferroviaire Berne-Neuchâtel. Il existe, de ce côté-là, une bande de terrain laissée en friche par la voie ferrée abandonnée de desserte de l'ancienne fabrique FAEL SA (voir photo).

La réalisation d'une piste cyclable Saint-Blaise - Marin devient souhaitable. Pas plus tard que le 19 mai passé, le Conseil fédéral a approuvé le Message concernant la nouvelle loi fédérale sur les voies cyclables et l'a soumis au Parlement. Ce Message déclare : «L'élément central de la nouvelle loi sur les voies cyclables est l'obligation pour les cantons de planifier et de réaliser des réseaux de voies cyclables. Un réseau de voies cyclables sûr et de qualité concourt en effet à mettre fin à l'enchevêtrement du trafic et à une meilleure gestion de la mobilité. Ainsi, les automobilistes, les cyclistes et les piétons empiètent moins sur les espaces réservés aux uns et aux autres, ce qui contribue à prévenir les accidents.»

Dans cette nouvelle loi, la Confédération se déclare prête à aider les cantons et les communes dans leurs tâches d'exécution. Notre canton n'est

d'ailleurs pas dépourvu en la matière. Son Département du développement du territoire et de l'environnement a, d'ores et déjà, dans ses tiroirs un «Plan cantonal de la mobilité cyclable». Il met en évidence que la liaison cyclable Saint-Blaise - Marin est mixte où se mélangent tous les trafics même celui des piétons. Et Laurent Amez-Droz dans le développement de sa motion d'ajouter : «Une attention particulière sera observée pour que le trajet serve les deux bâtiments scolaires.» Il est vrai que le centre scolaire du Bas-Lac est implanté sur deux sites : l'un à Saint-Blaise et l'autre à Marin.

L'Etat a par ailleurs dans son sac de projets la réalisation d'une piste cyclable entre Saint-Blaise et Cornaux : 3,2 km pour 1,5 million prévue entre 2021 et 2025, piste qui devrait relier celle de Cornaux à Cressier récemment réalisée. Donc affaires à suivre.

Claude Zweacker

